

Table des matières

- 1 « Les défis économiques à long terme : perception et réalité »
- 18 La conjoncture économique
- 21 Rapport sur la politique monétaire
- 21 Colloque sur « La parité du \$ canadien, une situation soutenable pour l'économie du Québec ? »
- 26 « Tadek Matuszewski : un pionnier de la recherche économique au Québec »
- 26 Un salaire minimum à 8,50\$ (Pierre Fortin)

« Les défis économiques à long terme : perception et réalité »

André Downs, président de l'Association des économistes québécois (ASDEQ) pour l'année 2007-2008, et Éric Sanscartier, président du Congrès 2008, avaient un important défi à relever après les grands succès en termes d'assistance et d'appui financier des quatre Congrès précédents de l'ASDEQ. À la 33^{ième} édition du Congrès annuel de l'Association, qui s'est déroulé les 15 et 16 mai derniers à l'Hôtel Hilton Lac-Leamy, Gatineau, l'équipe de l'ASDEQ-Outaouais a très bien relevé le défi en organisant un congrès qui portait sur « Les défis économiques à long terme : perception et réalité », un thème majeur pour notre société et qui comprenait une brochette de 25 conférenciers renommés et provenant de divers milieux. Ceux-ci sont venus traiter des diverses facettes de ce thème devant plus de 250 congressistes réunis pour connaître leur vision, leurs préoccupations et leurs diverses expériences. La plupart des présentations produites au congrès sont disponibles au site Internet de l'ASDEQ : http://www.asdeq.org/congres/congres_2008.html.

Une telle réflexion a su interpellé les économistes actifs en politiques publiques, et le congrès fut encore une occasion privilégiée de renouer et même créer des liens avec les nombreux collègues de toutes les régions du Québec, dans une ambiance conviviale et détendue.

La conférence d'ouverture

La conférence d'ouverture a été offerte par le professeur **Gérard Bélanger**, Professeur titulaire au Département d'économique, Université Laval, qui a publié, en 2007, un livre sur « l'économie du Québec, mythes et réalité », sujet qui était étroitement relié au thème du Congrès 2008. Lors de son exposé fort captivant, M. Bélanger a « déboulonné » plusieurs mythes en reprenant, sans ménagement et avec un brin d'humour, quatre thèmes qui s'inspirent largement de sa très longue carrière d'économiste : les économies à offre illimitée de travailleurs ; la maladie des coûts des services personnels ; pourquoi les conseils des économistes sont-ils rarement suivis ? ; et l'importance des perceptions.



M. Bélanger croit que le faible écart du revenu moyen entre le Québec et l'Ontario devrait se transposer dans les paiements de péréquation avec un montant nul pour les deux provinces - ce qui est le cas pour l'Ontario, mais pas pour le Québec qui reçoit 8 milliards \$ en 2008-2009. Selon lui, les discussions sur la capacité du gouvernement québécois à maîtriser son immigration en fonction de quelques critères sociaux désirables sont sans fondement et des interventions à cet égard sont sans effet puisque, même si le Québec

Équipe de rédaction

Directeur du bulletin:
Gilles René
Collaborateur:
Charles A. Carrier
Conception et design:
François Akio Côté

contrôlait seul l'immigration internationale sur son territoire, il n'aurait aucun contrôle sur le solde migratoire interprovincial, qui est déterminé par les conditions économiques.

La politique la plus favorable à une hausse de la population du Québec s'identifierait donc à une politique de croissance économique qui permettrait ainsi de stimuler la croissance de main-d'œuvre (ce qui expliquerait pourquoi la population albertaine est en forte expansion).

Il existe différentes façons de réagir à la montée des coûts des services personnels : en diminuer la consommation ; et rechercher une standardisation accrue des services personnels. Pour M. Bélanger, la maladie des coûts croissants est le produit de la croissance de la productivité de toute l'économie, permettant d'accroître la consommation de l'ensemble des produits, y compris ceux qui ont une productivité stagnante. Pour ce faire, une part plus élevée d'un revenu croissant devra être consacrée aux services personnels. Si l'on n'y prend pas garde, une plus grande richesse entraînera la perte des aspects humains des services personnels. Cependant, le progrès technique pourrait éviter cette « décadence », puisqu'il impliquerait la baisse du prix de tous les produits mesuré en heures de travail.

M. Bélanger croit que les économistes ont abusé des effets d'entraînement au Québec. À titre d'exemple, il a cité le ratio avantages-coûts estimé par Investissement Québec dans son rapport annuel 2006-2007 : « Depuis 1998, l'évaluation annuelle de la rentabilité économique d'Investissement Québec a toujours résulté en un ratio avantages-coûts supérieur à 1. De fait, le ratio global s'est établi à 3,74/1 ». Pourtant le gouvernement du Québec n'accroît pas beaucoup ses fonds placés dans cet organisme parce que l'estimation du ratio avantages-coûts n'est que de la poudre jetée aux yeux des citoyens.

Les économistes n'auraient pas tenu compte des enjeux politiques alors que le gouvernement s'identifie plutôt comme une institution répondant aux incitations véhiculées par les règles du jeu politique.

Finalement, M. Bélanger a réfléchi sur « les perceptions », que les économistes évitent parce qu'ils n'y voient pas leur avantage comparatif. Selon lui, les crises reposent sur des perceptions influencées par les biais et les mythes. Dans le livre « The Myth of the Rational Voter », Bryan Caplan avait relevé quatre familles de croyances qui limitent le « miracle de l'agrégation ». Le premier biais concerne la dépréciation du pouvoir des processus de marché (ou, selon Schumpeter, le « préjudice indéracinable que toute action visant à servir l'intérêt du profit doit être antisociale »). Le deuxième biais touche à la peur d'établir des relations avec l'étranger, favorisant diverses mesures protectionnistes. Le troisième biais porte sur le recours au nombre de travailleurs comme critère d'évaluation au lieu de la rentabilité ou du surplus engendré.

Le progrès technologique est alors perçu comme destructeur d'emplois. Le dernier biais est le pessimisme, une tendance à surestimer la sévérité des problèmes et à sous-estimer la performance de l'économie. Au Québec, deux facteurs renforcent ces biais : le statut de groupe minoritaire en Amérique du Nord ; et l'histoire religieuse du Québec. Pour M. Bélanger, une faible croissance de la productivité n'est pas nécessairement un indice de mauvaise performance économique, et la maximisation du taux de croissance de la productivité ne peut servir de critère d'évaluation des différentes activités. Le critère pour juger de l'efficacité des politiques et aussi des différents projets est celui de la rentabilité - si les bénéfices attendus d'une activité ou d'un projet sont supérieurs aux coûts

prévus, le projet contribue à accroître le revenu réel de la population et doit être réalisé, même si le projet n'a pas les caractéristiques de modernité ou de technologie de pointe. C'est pourquoi, les alumineries ont une productivité du travail très élevée, mais demeurent aujourd'hui une source de pauvreté pour le Québec. M. Bélanger a donc saisi l'occasion pour réitérer que l'aide récurrente aux alumineries soit expliquée.

Les plénières

Première plénière

La première plénière a porté sur « D'une crise à l'autre ? Perception et réalité » avec les conférenciers **Jean-Louis Roy**, chercheur invité au Centre de recherche en Droit Public de l'Université de Montréal et Président de Partenariat International, et Louis Lévesque, sous-ministre, Affaires intergouvernementales, Bureau du Conseil privé.



M. Roy a réfléchi aux défis économiques à long terme en deux temps : d'abord en tirant quelques enseignements des évolutions actuelles et prévisibles du monde; et dans un second temps, en identifiant certains des éléments qui sont susceptibles d'avoir un impact direct, puissant et

durable sur le contrôle et la direction de l'économie au XXI^e siècle. La révolution démographique et la révolution de la longévité ajoutée à l'urbanisation accélérée de la famille humaine constitue un défi politique, économique et social monumental. Au cours des prochaines décennies, le monde ne ressemblera en rien à celui que nous connaissons ni par la taille de la famille humaine, sa distribution spatiale et la pyramide des âges. Émergent des enjeux de gouvernance, du développement économique comprenant notamment la distribution de l'investissement international et de l'accès aux ressources, de la cohésion sociale, de la sécurité collective et de la sécurité humaine de grande portée. La mondialisation est le plus important

événement géopolitique des temps modernes, qui a produit des bouleversements considérables que nul n'avait anticipés, mais qui n'a pas encore produit tous ses effets. Deux éléments constitutifs de la mondialisation, la libéralisation des économies à l'échelle de la planète et la globalisation du système d'information et de communication ont modifié durablement la situation des uns et des autres concernant la production et l'application de la science et de la technologie. La mondialisation concourt, sans conteste, à un rééquilibrage économique majeur et inachevé. De plus, la montée spectaculaire du commerce et de l'investissement Sud-Sud pourrait ouvrir une nouvelle phase dans la mondialisation. Cette phase serait marquée par la prépondérance des acteurs économiques du Sud dans l'ensemble des marchés du Sud. Certains se réjouissent de cette perspective. D'autres s'en inquiètent et s'interrogent sur les conséquences d'une telle mutation sur le système international. Il est évident que la taille de l'économie des pays membres du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) surpassera vraisemblablement celle des pays membres du G6 (États-Unis, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie) dans 20 ans, et que la taille de l'économie chinoise devrait atteindre celle des États-Unis quelques années plus tard.

De ce qui précède se dégagent quelques enseignements d'ensemble :

- l'idée d'une transition vers autre chose qui est en train d'advenir et demeure toujours incertain ;
- l'idée aussi que la prépondérance américaine ne dispose plus, avec la même assurance, de toutes les assises indispensables qui ont fondé son remarquable positionnement depuis la Seconde Guerre mondiale ; et
- l'idée enfin que d'autres ambitions se déploient et que leurs avancées actuelles apparaissent substantielles, convaincantes et susceptibles de faire l'avenir.

Les défis économiques globaux à long terme sont donc indissociables de cette géopolitique mouvante et incertaine. La perception, voire la conviction, est largement partagée que l'étape actuelle est pleine de risques et incapable de

produire les avancées hier encore présentées comme souhaitables, sinon indispensables. Dans le monde tel qu'il est et dans un monde qui comptera demain près de 10 milliards de personnes, le défi principal est celui de la recomposition du système international et les requêtes d'inclusion et d'équité qui surgissent de toute part. Certes le défi est d'abord politique, mais les conditions de la stabilité et de la sécurité ont un impact direct et substantiel sur l'économie, la croissance et le développement.

Le monde serait dominé non pas par un ou deux États ou plusieurs d'entre eux, mais bien par un grand nombre de sources de pouvoir de toute nature.

Il va de soi que les positions acquises du Canada sont intégralement remises en cause par les changements du monde. Certes, une vraie délibération est nécessaire concernant l'avenir à long terme du pays, le maintien de sa capacité de préserver les équilibres acquis entre croissance économique et croissance sociale, ses niches d'« excellence » technologiques et autres, le maintien et le développement de ses indispensables relations avec les pays « amis » pour compenser le déclin relatif de son poids dans le monde et dans la nouvelle conjoncture internationale, ses besoins d'investissement pour maintenir et accroître sa compétitivité. Il s'agit aussi de la culture politique canadienne dans le système international, du maintien de sa capacité et de sa volonté ou non de formuler des propositions et de les défendre pour la refondation du système international. La même chose s'applique pour le Québec, qui ne doit pas laisser à d'autres le soin de définir ses intérêts dans la conjoncture fluide actuelle et qui, dans la nouvelle définition de la politique canadienne doit faire valoir avec force ses intérêts propres. Certaines initiatives récentes concernant nos liens avec l'Europe et la mobilité professionnelle entre le Québec et la France, demain peut-être entre le Québec et les pays membres de la Francophonie, vont dans ce sens. Le Québec appartient à la catégorie des États fédérés à l'intérieur des grands ensembles politiques comme des pouvoirs régionaux majeurs.



Dans son allocution, **Louis Lévesque** a utilisé, en premier lieu, des analogies à l'histoire militaire depuis 100 ans. Il a relaté le choc entre la technologie et la tradition où la destruction de l'ennemi se faisait sans honneur par la trigonométrie et la grosseur des canons plutôt que la bravoure. Il a noté que les idées et les valeurs changent moins rapidement que la technologie et la réalité économique. La guerre est finie, mais la prochaine sera différente - les perdants comprennent ça d'instinct, mais les gagnants se complaisent. Côté économie, il a noté que, traditionnellement, les bons emplois étaient dans le secteur manufacturier, dont les problèmes occupent beaucoup de place dans les médias et les préoccupations des gouvernements. Les activités d'Investissement Québec, qui sont concentrées à plus de 80% dans le secteur manufacturier, démontrent qu'elles influencent les politiques publiques. De plus, la part de ce secteur est à la baisse dans toutes les économies avancées parce que des bons emplois sont créés dans d'autres secteurs.

Au Québec, le secteur des services propulse l'économie du Québec alors que la part du secteur manufacturier, concentré dans certaines régions et avec ses emplois visibles et bien rémunérés, suit une tendance à la baisse, tout comme dans les pays industrialisés.

Le chômage continue d'être l'indicateur économique qui retient le plus l'attention. À long terme, l'emploi sera largement déterminé par la démographie avec peu ou pas de croissance de la population active et de l'emploi. La croissance de l'économie devra provenir de sources autres que de l'emploi telles que l'augmentation de la productivité ou des heures de travail. À long terme, la croissance de l'emploi est déterminée par celle de la population active qui est largement déterminée par la démographie. Ce qui entraînera un changement radical de situation - la politique économique qui est dominée par le modèle keynésien de gestion de la demande (chômage dû à l'insuffisance du nombre de postes par rapport au

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org
Internet :
www.asdeq.org

nombre de personnes) devra tenir compte des besoins des employeurs qui indiquent maintenant des difficultés croissantes à remplir leurs postes vacants avec une main d'oeuvre spécialisée. Cette situation est encore plus marquée dans les provinces de l'Ouest.

À long terme, le défi de la productivité a un impact plus important que les problèmes sectoriels ou la création d'emploi. La faible croissance ou la diminution de l'emploi total est inévitable étant donné la démographie. Sans amélioration de la productivité, il y aura un ralentissement important de la croissance du PIB par habitant (niveau de vie). De surcroît, le vieillissement de la population entraînera des pressions de dépenses surtout pour la santé. Le défi démographique sera plus marqué au Québec qu'ailleurs Canada. Si la croissance de la productivité se maintient à 1% par année en moyenne, il y aura un ralentissement important de la croissance du PIB par habitant au Québec. De plus, il y aura de fortes pressions à la hausse pour les dépenses en santé.

M. Lévesque a dit qu'il faut éviter des conclusions faciles, simplistes et inutiles telles que : c'est la faute aux médias: les journalistes recherchent le sensationnalisme et ne comprennent pas l'économie ; ou bien c'est la faute aux politiciens: ils sont obsédés par les sondages et les considérations électorales de court terme. Selon lui, il serait beaucoup plus utile de prendre un miroir et de questionner le rôle des professionnels de l'économie : Il faut mettre à jour nos modèles et nos discours au lieu d'être en train de livrer les batailles du passé ; Il faut faire l'effort de trouver les bonnes façons de communiquer les nouvelles réalités au lieu de simplement répéter ce qu'on veut entendre des économistes ; et Il faut apprendre à vivre avec la réalité démocratique et à communiquer clairement et simplement

Deuxième plénière

A la deuxième plénière, **France St-Hilaire**, Vice-présidente, Recherche, Institut de recherche en politiques publiques

(IRPP), **Alain Dubuc**, Chroniqueur, journal La Presse, et **Joseph Facal**, Professeur agrégé, École des Hautes études commerciales, ont tenté de répondre à la question suivante : « Peut-on rendre compatibles la gestion de long terme et le cycle électoral ? »



France St-Hilaire a intitulé sa présentation « La myopie des gouvernements face aux grands enjeux économiques et sociaux : Plus qu'un problème de vision ». Elle a informé les participants que l'IRPP venait juste de terminer un important projet de deux ans sur la même thématique avec comme objectif de contribuer à un débat de

fond sur les grands enjeux à moyen terme en ce qui a trait au bien-être économique et social des Canadiens. La conclusion est que nous sommes en présence de tendances lourdes, tant sur le plan de la mondialisation que sur le plan démographique et environnemental, et qu'il est grand temps de réfléchir aux implications de ces changements, et surtout d'agir en conséquence. En fait, les grands enjeux sont bien connus et font l'objet de consensus assez larges, en particulier ceux qui ont trait à l'impact économique et social du vieillissement de la population, des économies émergentes et de la mobilité accrue des facteurs de production, et de la dégradation de l'environnement. Pour ce qui est de la question au programme à savoir si on peut rendre compatibles la gestion à long terme et le cycle électoral, c'est autre chose. Même dans le meilleur des mondes, il est toujours difficile pour tout gouvernement de se pencher sur de grands enjeux et de prendre des mesures appropriées lorsque les horizons, et les résultats escomptés, se situent bien au-delà des échéanciers électoraux. Cette tendance à la myopie est d'autant plus inévitable dans un contexte de gouvernement minoritaire, tel que celui qui existe au fédéral depuis 2004 et au Québec depuis l'an dernier. C'est pourquoi, la teneur des débats actuels est en bonne partie dictée par des considérations politiques

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org

immédiates étant donné que le climat récent n'a pas été très propice aux discussions approfondies sur les grandes tendances. Par contre, les gouvernements majoritaires, sous Messieurs Pearson, Trudeau et Mulroney, n'ont pas manqué d'ambition et de vision à long terme, et n'ont pas hésité à mettre de l'avant des mesures structurelles et des institutions permanentes qui ont permis la mise en place des derniers piliers de l'État-providence, la croissance marquée de l'intervention gouvernementale dans l'économie et les politiques sociales, et la libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis.



Au lieu de critiquer les politiciens, M. Dubuc s'est plutôt porté à leur défense. Pour lui, il est normal qu'un politicien tienne compte de l'échéance électorale, et que, par conséquent, le désir d'être réélu soit tout à fait légitime – la réélection allonge les objectifs. Cependant, il ne faut pas oublier que les politiciens ont quand

même réussi à mettre en place des politiques ou des programmes à long terme (p.ex. l'assurance-maladie, les centres de la petite enfance (CPE), la défense militaire), mais ils se doivent aussi de tenir compte des contraintes. M. Dubuc a tenu à rappeler que les politiciens sont une émanation de la population, et que, par conséquent, le gouvernement se doit de tenir compte des désirs du peuple, et à cet égard, réagir à une catastrophe est tout à fait humain. Un autre élément à retenir est le jeu entre le pouvoir et l'opposition, qui est dans le court terme. L'idéologie est un autre facteur, car s'il n'y a pas de consensus sur une politique ou un programme, il devient très difficile pour un politicien de les mettre en œuvre. La plupart des choix font des gagnants et des perdants. Pour les politiciens, ça prend l'énergie et la vision d'un leader pour bien expliquer les enjeux et d'entreprendre des réformes avant qu'il ne soit trop tard.

M. Facal, un ex-ministre du gouvernement provincial, a admis que, pour les politiciens, il y a un mariage plutôt compliqué entre le long terme et le court terme. En premier lieu, il faut mettre ça en contexte, car il y a le processus démocratique, qui est parfois lourd et bruyant



– si la démocratie était absente, ce serait la dictature. Ensuite, il faut relativiser le problème puisque, même à long terme, il y a des problèmes idéologiques. M. Facal a fait part des trois points de vue suivants : le long terme est difficile à cause des problèmes difficiles

à court terme (p. ex. la question du trade-off entre le court terme et le long terme parce qu'il n'y a pas assez de ressources) ; un politicien est un otage d'une situation toute simple : « se faire élire » – ce qui implique que le comportement du politicien, qui n'est pas irrationnel, vise à maximiser non pas les valeurs, mais les votes ; il ne faut pas blâmer les politiciens, mais nous-mêmes, l'être humain – « pourquoi un politicien doit dire la vérité si nous ne voulons pas l'entendre ? ».

Il a terminé son allocution en disant que la population récompense la droiture, et qu'il faut espérer un leadership politique qui expliquera pourquoi il faille se soucier du long terme. À des questions provenant de la salle, M. Facal a répondu : que la grande majorité des engagements électoraux sont tenus d'après des études sociologiques, mais que les journalistes ne retiennent que ce qui ne va pas ; et que les subventions aux alumineries furent une erreur et que nous semblons persister dans cette erreur. Il trouve qu'on subventionne lourdement des projets dans des régions en difficulté à cause des effets de levier et que c'est faux.

Dîners-causerie

Les défis économiques à long terme du Québec

Au premier dîner-causerie, **Marcel Côté**, fondateur associé de Secor, était le conférencier invité. En préparant son allocution, il a redécouvert une conférence qu'il avait prononcée en 1988 au congrès du chapitre québécois de la Société canadienne de science économique et qui portait sur « Les conséquences économiques de l'insularité

linguistique du Québec ». Dans un premier temps, M. Côté a passé en revue ce qui pourrait être appelé « le consensus des économistes » sur les défis à moyen terme de l'économie du Québec, et dans un deuxième temps, il a repris la thèse qu'il avait développée en 1988, à savoir : la centralité de la singularité linguistique du Québec dans ces défis, pour enfin proposer des pistes pour une réflexion plus approfondie sur le rôle de la langue dans notre compréhension des défis économiques du Québec à moyen terme.



Il a noté que, depuis au moins une vingtaine d'années, les choses vont relativement mal au Québec, où sévit plusieurs crises : d'abord, une crise démographique, qui est une crise plus à venir que réelle, alimentée par le double effet d'une fécondité trop basse et

de la psychose des retraites anticipées des babyboomers, qui affecteront le marché du travail ; ensuite, une crise de productivité, dont les causes sont, entre autres, l'éducation, le taux d'investissement, particulièrement dans les technologies de l'information, et spécifiquement pour le Québec, une fiscalité dysfonctionnelle et les rigidités du marché du travail ; troisièmement, la crise des finances publiques, et son complément, une fiscalité individuelle démotivante qui, de plus en plus, ne s'appliquera qu'à une minorité des électeurs ; et enfin, une crise d'immobilisme, p. ex. le retrait du projet du Casino et le cafouillage du CHUM qui en sont des symboles.

Ces crises, qui ne datent pas d'hier, sont aussi, à quelques nuances près, les grands enjeux économiques de demain au Québec : la démographie ; la productivité ; le déséquilibre structurel de nos finances publiques ; et la dynamique politique québécoise, avec ses obsessions et ses règles du jeu parfois paralysantes.

M. Côté a rapporté que la performance économique structurelle du Québec inquiète les analystes qui l'ont étudié. Les difficultés à attirer au Québec un

nombre suffisant d'immigrants pour maintenir le poids démographique dans l'ensemble nord-américain peuvent expliquer les carences dans la croissance du PIB.

De plus, la singularité linguistique du Québec contribue à la difficulté de hausser ce niveau d'immigration. Par ailleurs, la croissance économique per capita du Québec est relativement semblable à celle de l'Ontario, et jusqu'au dernier boom des matières premières, à celle du Canada.

Montréal, qui compte pour près de la moitié du PIB du Québec, a de la difficulté à jouer son rôle de moteur sur l'économie du Québec, ce qui se remarque d'ailleurs dans des taux de chômage chroniquement élevé pour une métropole, relativement à ce qui est observé ailleurs au Québec. Une région dont la métropole n'est pas motrice est mal en point économiquement. Il y a lieu de se pencher sur l'optimisation de l'économie de Montréal dans le cadre de son défi collectif d'être une ville francophone en Amérique du Nord. Enfin, autant par sa taille que par la présence d'une minorité anglophone importante et son attrait auprès des immigrants, Montréal est différente et sera toujours différente du reste du Québec. Mais la dynamique politique québécoise qui en résulte ne semble pas bien servir Montréal. La singularité linguistique du Québec se traduit par un haut niveau de capital social, ce qui semble être bon pour le bonheur collectif, selon les travaux sur le sujet. Mais il y a en contrepartie des effets pervers qui viendront mettre du sable dans les engrenages des décisions économiques à portée collective.

Même si beaucoup de choses ont changé au Québec sur le front linguistique depuis vingt ans, le Québec demeure encore aujourd'hui un îlot francophone intégré économiquement à un ensemble anglophone 50 fois plus gros, et il continuera d'affirmer son caractère francophone dans les décennies à venir. Les analyses prospectives usuelles sur l'économie du Québec traitent, au chapitre des recommandations, de productivité, de capital humain, d'investissements, de recherche et développement. Mais, comme des poissons dans l'eau, la réalité linguistique dans laquelle nous baignons, et qui nous distingue de nos partenaires économiques, est trop souvent oubliée. Il est

à souhaiter que les économistes du Québec penseront plus à la langue et à ses effets structurels sur l'économie québécoise.

Les théories économiques au service des politiques économiques

Au deuxième dîner-causerie, l'allocation de **Rodrigue Tremblay**, Professeur émérite de sciences économiques, Université de Montréal, portait sur « Les théories économiques au service des politiques économiques ».

Il s'en est tenu aux quatre observations générales suivantes sur :

- l'économie en tant qu'art appliqué,
- la vérité des prix et l'efficacité des marchés, et quand il est nécessaire de réglementer,
- l'endettement financier par rapport à l'économie réelle au cours des cycles économiques, et
- finalement, la crise énergétique qui se pointe à l'horizon et sur l'évolution du dollar canadien au cours de cette tourmente appréhendée.



M. Tremblay a réitéré sa conviction que l'économie, surtout l'économie appliquée, est tout autant un art qu'une science. Les économistes sont un peu à l'économie ce que sont les médecins à la santé du corps humain. Les médecins utilisent les sciences, telle la biologie, pour

exercer leur art alors, et les économistes se réfèrent à des théories économiques éprouvées et à des techniques quantitatives pour résoudre des problèmes ou formuler des politiques. La différence entre la médecine et l'économie appliquée est que la médecine est davantage inductive, tandis que l'économie demeure une discipline qui se fonde encore principalement sur la déduction de principes généraux plutôt que sur les problèmes économiques concrets à solutionner.

Les économistes croient que le système des marchés concurrentiels et des prix relatifs et monétaires flexibles est le meilleur moyen de faire l'allocation des ressources et d'éviter les situations de pénurie, en plus de favoriser l'efficacité et la productivité. S'il n'y a pas d'ajustements par les prix, les ajustements doivent se faire par les quantités, ce qui est beaucoup plus difficile et douloureux à mettre en œuvre. C'est pourquoi la très grande majorité des économistes favorisent le libre-échange et ne réservent les mesures protectionnistes qu'à des situations particulières. Ils favorisent aussi des monnaies indépendantes et des taux de change flexibles, toujours afin de favoriser les ajustements par les prix plutôt que par les quantités. Cependant, les ajustements par les prix n'ont jamais été et ne seront jamais des mécanismes parfaits d'allocation des ressources, car il y a des situations où la « vérité des prix » n'existe pas (p.ex. le cas de la pollution et des produits polluants). En fait, les marchés sont des institutions fragiles, très influencées par le contexte politique général, et ils sont très souvent sujets à des dérapages et à des défaillances. Il y a même des ressources pour lesquelles l'exploitation par le libre marché et le libre jeu des prix est tout à fait contre-indiquée, comme la surpêche des fonds marins l'illustre bien. De plus, les cartels, les monopoles et la manipulation des marchés, conduisent aux besoins de réglementation des marchés quand le nombre de producteurs est restreint ou quand l'intérêt public peut facilement être floué de façon irrévocable. Mais il faut éviter les effets pervers en situations de sur-réglementation ou de sous-réglementation (p.ex. l'intérêt des régulateurs de sur-réglementer et de réglementer tout et rien d'une manière tatillonne). Un grand problème vient de l'intervention politique partisane dans l'application des réglementations lorsque des marchands, des industriels ou des banquiers s'emparent de facto des organismes de réglementation (p.ex. la Securities and Exchange Commission (SEC) et la FED furent confiés à des personnes proches de l'industrie qu'ils avaient à réglementer, de sorte qu'ils ne sont point intervenus lorsque les banques et les courtiers se sont mis à faire des prêts obligataires avec des dépôts négatifs ou à faire des placements risqués, pour ensuite transférer les risques à des investisseurs trompés par les agences de

cotation]. La bulle spéculative dans l'immobilier et la crise bancaire américaine qui s'en est suivie sont, en grande partie, le résultat du lobby des banques qui fit sauter le Glass-Steagall Act qui défendait aux banques de se lancer dans le trafic de titres spéculatifs. La crise du subprime et du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) va servir pendant longtemps de référence à ce qui arrive quand les marchés se détraquent et que la réglementation est suspendue ou paralysée.

M. Tremblay a ensuite abordé le fardeau d'endettement maximal qu'une économie peut supporter. Selon lui, la question structurelle de l'importance des dettes non bancaires par rapport au produit intérieur brut (PIB) ne reçoit pas beaucoup d'attention dans les études théoriques, alors que le ratio des dettes sur le PIB peut être un indicateur d'importants problèmes économiques à venir. Au début des années '80, le ratio américain s'est mis à grimper, de sorte que présentement il est au même niveau qu'il l'était en 1932, soit supérieur à 300 pourcent. Il pense que le fardeau du surendettement est susceptible de peser encore plus longtemps sur l'économie réelle aux États-Unis. Les exportations seraient la principale source de croissance grâce à une monnaie sous-évaluée, et possiblement par un endettement public encore plus grand pour financer des guerres ou de grandes dépenses d'infrastructure. Pour le Canada, les producteurs trouveront le marché américain moins hospitalier et beaucoup plus compétitif au cours des prochaines années. Le présent ralentissement ou la récession actuelle (si elle est confirmée), après un rebondissement temporaire, pourrait perdurer encore quelques années. Ce pourrait être une période de stagflation, c'est-à-dire caractérisée par une croissance anémique et par des hausses de prix dans la foulée de la flambée des prix du pétrole et des produits de base.

Comme le Canada a une pétro-monnaie, le dollar canadien sera sans doute le facteur qui influencera le plus l'évolution de l'activité économique et de l'emploi au cours des prochaines années. La Banque du Canada sait bien que le Canada est menacé de la « maladie hollandaise » et d'une

désindustrialisation importante si le scénario du «Peak Oil», avec des prix pour le pétrole qui pourraient dépasser \$200 le baril, en venait à dominer l'économie mondiale dans les prochaines années. L'économie mondiale devra donc s'adapter à une transformation majeure dans les sources énergétiques. Cela prendra du temps, à cause du très grand stock de capitaux reliés au pétrole, notamment en matière de transport, de sorte que la stagflation pourrait perdurer pendant encore plusieurs années. Pour le Canada, cela pourrait signifier un dollar fort et surajusté à la hausse, pouvant atteindre possiblement 1,20-1,30 \$U.S. Un tel scénario aurait vraisemblablement des conséquences désastreuses pour la production et l'emploi dans le secteur manufacturier du Québec et de l'Ontario, et même dans celui de la forêt et des mines et de tous les secteurs exportateurs ou en concurrence avec les importations. Comme le Canada a de grands gisements en pétrole et en gaz naturel, M. Tremblay a réitéré sa proposition que le gouvernement canadien constitue un fonds de richesse collective, en monnaies étrangères, afin de gérer la crise énergétique qui s'annonce. Ainsi, pendant une dizaine d'années, le gouvernement canadien pourrait constituer un fonds de richesse collective de quelques 200 milliards, ce qui permettrait de maintenir le dollar canadien à l'intérieur d'une fourchette qui empêcherait que la désindustrialisation de l'économie canadienne, et le flux des revenus découlant de ce fonds pourrait servir à bonifier les paiements de péréquation versées aux provinces pour que ces dernières procèdent à la reconstitution de leurs infrastructures de base.

M. Tremblay a conclu que, même si l'économie canadienne, qui est en meilleure santé que l'économie américaine, devrait aussi ralentir dans les prochaines années puisque environ quatre-vingt-cinq pourcent des exportations canadiennes sont dirigées vers les États-Unis, et que la poussée des prix du pétrole devrait se refléter sur un dollar canadien à la hausse. Et si ça s'avérait vrai, ce le serait davantage pour le Québec et l'Ontario dont les secteurs manufacturiers subiront le gros des contrecoups. Cependant, il souhaite que cette tendance lourde, qui n'est pas complètement inévitable,

soit amortie par des politiques économiques appropriées. Sa deuxième conclusion a été que l'économiste permet de comprendre en profondeur comment fonctionnent les sociétés et quels sont les défis qu'elles doivent relever pour survivre et pour prospérer. Il a exprimé le souhait que les économistes participent davantage aux grands débats publics concernant les problèmes économiques et sociaux de l'heure. Les économistes doivent être visibles sur la place publique, sinon d'autres professions le seront et les résultats risquent d'en souffrir.

Les ateliers

Huit ateliers concomitants fort intéressants ont porté sur des thèmes très variés : changements démographiques ; les entreprises ; l'environnement ; l'immigration ; les partenariats public-privé (PPP) ; nouvelles énergies ; la productivité ; et l'adoption de nouvelles technologies dans les pays en développement.

Atelier 1A - Changements démographiques : sommes-nous prêts ?

Les conférenciers de cet atelier furent **Alain Denhez**, Directeur associé de recherche, Projet de recherche sur les politiques, **Laurent Martel**, Chef, Division Analyse démographique, Statistique Canada, et Jean-Claude Ménard, Actuaire en chef du Canada, Bureau du Surintendant des institutions financières du Canada. M. Denhez est convaincu que le vieillissement de la population est un défi à relever, et non une crise, qui entraînera des transitions sociales et économiques dans la société. Il a noté l'importance du risque économique que pose le vieillissement de la population et a insisté sur la nécessité pour les individus d'exercer des choix dans leur intérêt personnel bien compris ainsi que celui de la famille et de la société. Il faut aussi encourager les travailleurs âgés à prolonger leur vie active au profit de leur famille, d'eux-mêmes et de l'économie, et de les outiller en conséquence. « Habilitier » et « encourager » sont donc des mots clés. Quant à l'évaluation de l'avenir, il pense que nous avons l'occasion, comme société, d'atteindre

des objectifs sur les plans économique, social et de la qualité de vie en adoptant une stratégie proactive pour changer les attitudes, améliorer les conditions de travail, développer le capital humain et favoriser l'inclusion sociale et économique.

Pour M. Martel, la plus importante tendance pour le futur est la baisse inéluctable du taux global d'activité au Canada et dans toutes les provinces, une tendance également observée dans d'autres pays industrialisés comme l'Allemagne ou les États-Unis. C'est une conséquence projetée de la faible fécondité et du vieillissement de la population canadienne, vieillissement qui sera exacerbé dans les années à venir par l'arrivée à l'âge de la retraite des boomers. Une hausse de la fécondité ou de l'immigration n'aurait qu'un effet marginal sur l'évolution attendue du taux global d'activité, du moins à court ou à moyen termes. Il a aussi constaté que la poursuite de la hausse des taux d'activité par âge permettrait de retarder de quelques années la baisse du taux global d'activité. Et cette évolution procurerait au Canada une possibilité d'exploiter une « fenêtre d'opportunité » pendant encore quelques années. Il a de plus observé que le vieillissement rapide de la population active continuera au moins jusqu'au début des années 2020 d'avoir des effets sur le marché du travail, constituant pour les employeurs canadiens un défi important quant à la gestion et au renouvellement de leur main-d'oeuvre. L'augmentation du nombre de travailleurs âgés pourrait également avoir des effets sur la productivité du travail. Quoi qu'il en soit, nul doute que la baisse attendue dans l'avenir de la population active aura de nombreuses implications sur l'économie et la société canadienne. De nouveaux équilibres seront probablement à trouver afin d'assurer la pérennité des régimes de retraite et de santé actuels, la baisse de la population active ayant un effet non seulement sur le rapport de cotisants/prestataires mais aussi sur le volume des revenus fiscaux des gouvernements. Elle affectera également le potentiel de croissance de l'économie canadienne puisqu'il repose essentiellement sur deux facteurs : la part de la population au travail et la productivité. La croissance économique dans l'avenir reposera moins sur la démographie et

davantage sur les gains en productivité, gains qui pourraient cependant venir atténuer les conséquences de l'évolution plus lente, voire de la baisse de la population active. Les tendances de la population active devront faire l'objet d'une attention particulière si le Canada veut relever les défis d'une société vieillissante tout en assurant sa prospérité économique.

Après avoir mentionné que le niveau de la population canadienne, âgée de 65 ans ou plus, devrait croître de 151 % entre 2006 à 2050, M. Ménard a dit que la société a besoin d'un système public de retraite fiable et basé sur les trois grands principes suivants, qui ont d'ailleurs été retenus par le système canadien, à savoir :

- équité intergénérationnelle (chaque génération paie un taux de cotisation équitable, tout en permettant d'assurer le maintien du régime à long terme) ;
- solidarité (où la société protège chaque individu et assure collectivement un niveau de vie de base pour les retraités à faible revenu) ; et
- responsabilité (où la sécurité du revenu de retraite relève conjointement de l'État, de la société, des employeurs et des particuliers).

La sécurité du revenu à la retraite relève conjointement de l'État, de la société, des employeurs et des particuliers. C'est pourquoi, le système canadien de sécurité du revenu à la retraite comporte divers modes de financement (p.ex. le Régime de pensions du Canada (RPC), le Régime de rentes du Québec et la sécurité de la vieillesse (SV)), et est complété par des régimes de retraite privés et des Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Il croit que la société devrait aussi encourager les travailleurs à rester plus longtemps sur le marché du travail à cause de l'allongement de l'espérance de vie et de la pénurie anticipée de main-d'oeuvre. Relativement au vieillissement à l'échelle mondiale, il y a trois grands indicateurs à considérer : la rapidité du vieillissement ; son ampleur ; et l'évolution de la population active. Il appert que les États-Unis représentent le pays industrialisé qui sera le moins touché par le vieillissement de la population. À noter que sept pays de l'OCDE ont ou auront fixé un âge

normal de la retraite supérieur à 65 ans (dont l'Allemagne, le Royaume-Uni et États-Unis), alors que dans presque tous les autres pays, l'âge normal de la retraite demeure 65 ans. Parmi les pays ayant fixé l'âge de la retraite à moins de 65 ans, on y retrouve la France. M. Ménard a conclu en disant que, bien qu'il soit toujours possible d'améliorer un système de pensions national, celui du Canada satisfait les caractéristiques d'un système de retraite efficace à cause de :

- la diversification des sources de revenu de retraite ;
- le coût économique raisonnable des pensions publiques (en % du PIB) ;
- la diversification des modes de financement ;
- le maintien du niveau de vie à la retraite ;
- la réduction de l'inégalité des revenus ; et
- la réduction de la pauvreté chez les aînés.

Atelier 1B - Nos entreprises sont-elles à la fine pointe ?

Pascal Gauthier, Économiste, TD Economics, et Pedro Antunes, Directeur des prévisions économiques nationales et provinciales, Conference Board du Canada, furent les conférenciers de cet atelier sur le défi des entreprises. M. Gauthier a dit que, même si le Québec ferait mieux que l'Ontario, les entreprises sont susceptibles de se serrer la ceinture et certaines d'entre elles auront peut-être, à court terme, du mal à réunir de nouveaux capitaux, ce qui risque de réduire leurs investissements. En revanche, elles sont dans l'ensemble en bonne santé financière et pourront surmonter les obstacles. M. Antunes a dévoilé les enjeux suivants pour les entreprises québécoises : à court terme : le prix des matières premières demeurent élevés, et le huard maintient sa force alors que l'économie américaine s'affaiblit ; à long-terme : démographie (vieillesse de la population et pénurie de main d'oeuvre) et productivité de la main d'oeuvre (investissement au niveau du capital puisque le coût de la main d'oeuvre augmente) ; et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiale – étant donné que toutes les étapes de la chaîne de valeur d'un produit, depuis la conception jusqu'à la consommation, deviennent de plus en plus mobiles, le défi que doit relever

le Canada consiste à mettre en place un environnement économique qui attirera et retiendra les étapes les plus profitables pour les entreprises canadiennes.

Atelier 1C - Environnement : sommes-nous des élèves modèles ?

François Cardinal, auteur et journaliste, La Presse et Martin Comeau, Économiste, Recyc-Québec, sont venus témoigner de ce que les québécois disent et font au sujet de l'environnement. M. Cardinal, auteur du livre « Le Mythe du Québec vert », a dit que l'image verte qu'ont les québécois d'eux-mêmes n'est, en réalité, qu'une illusion puisque les québécois, avec une production par habitant de quelque 466 kg de détritiques, sont les champions canadiens de la production de déchets, en plus d'être de piètres recycleurs, de grands amateurs de (grosses) voitures, et très énergivores. Le virage vert n'a pas encore eu lieu au Québec. Pour y remédier, il faut se tourner vers le concept de plus en plus répandu du système pollueur-payeur, soit demander aux québécois d'assumer le coût de leur impact sur l'environnement. Le système « pay-as-you-throw » est largement répandu puisqu'il a été adopté par des centaines de municipalités au Canada, par des milliers de municipalités aux États-Unis, et en Europe. Dans le domaine du transport, étant donné que le pétrole continuera d'être, pour des décennies à venir, le carburant de choix, il faut revoir les façons de tarifier la conduite en appliquant le système « pay-as-you-drive ». Dans le domaine de l'énergie, le principe de l'utilisateur-payeur passe par une hausse des tarifs d'électricité (en d'autres mots, le « pay-as-you-chauffe » !). Martin Comeau a dit que la performance actuelle du Québec en matière de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles témoigne de progrès importants, qui sont le fruit des efforts mis en oeuvre par tous les partenaires engagés dans ces secteurs. Il a noté l'impact de deux mesures importantes : 1) une redevance à l'élimination (65 M \$ ont été versés aux municipalités pour la mise en oeuvre des plans de gestion de matières résiduelles) ; et 2) un régime de compensation par l'industrie pour les coûts de la collecte sélective municipale. Toutefois, il n'en demeure

pas moins que les actions doivent s'intensifier afin de favoriser la progression du Québec vers les objectifs fixés à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Une troisième mesure à venir est le projet de règlement basé sur le principe de la responsabilité élargie des producteurs (RÉP) pour les produits suivants : produits électroniques ; les piles ; et les lampes fluorescentes.

Tel que le mentionnait M. Cardinal, le principe « payez pour ce que vous jetez » est déjà utilisé ailleurs dans le monde, sauf au Québec. L'expérience de la tarification au volume ou au poids des déchets démontre des résultats intéressants : réduction des quantités à enfouir (38 %) ; augmentation des quantités récupérées (40 %) ; et réduction à la source des quantités générées (7 %). Mais, il y a la nécessité d'avoir des alternatives en place.

Atelier 2A Politique de sélection et d'intégration des immigrants

Pour élaborer le thème de cet atelier, on a eu recours à **Gilles Grenier**, Professeur titulaire, Université d'Ottawa, et **Marc Van Audenrode**, Managing Principal, Analysis Group. M. Grenier croit que les critères d'une politique d'immigration demeurent toujours en grande partie une question de jugement de valeurs. La contribution économique de l'immigration, quoique significative, est probablement relativement petite et les objectifs sociaux et culturels sont tout aussi importants. Selon lui, une politique d'immigration responsable qui tient compte des besoins du marché du travail, de la conjoncture économique et des particularités culturelles de la société d'accueil est probablement celle qui a les meilleures chances de réussite. Pour maximiser les gains de l'immigration, il y a un intérêt à faire venir des travailleurs dont les compétences diffèrent de ceux de la population du lieu d'accueil, de façon à ce qu'ils viennent combler des besoins précis. Si la répartition par profession des immigrants est une copie conforme de celle des natifs, il y a des chances que l'immigration ait un effet neutre, ou même négatif s'il y a des rendements décroissants. Par contre, si les immigrants sont répartis entre les professions et les niveaux de qualifications différemment des travailleurs qui sont déjà présents, des possibilités économiques nouvelles peuvent être exploitées.

En pratique, cela veut dire qu'une politique qui sélectionne des immigrants qualifiés en fonction des besoins du marché du travail a les meilleures chances de réussite.

M. Van Audenrode a dit que l'arrivée à la retraite de la génération du baby-boom, jumelée à la forte baisse de la natalité depuis les années 1960, entraînera une baisse de la population en âge de travailler dès le tournant de la prochaine décennie. L'immigration peut réduire quelque peu l'ampleur du choc démographique, mais elle ne peut résoudre le problème, même si on multipliait par quatre le nombre d'immigrants. Les familles immigrantes ont une structure d'âge comparable aux familles québécoises et leur arrivée ne fera pas rajeunir les baby-boomers. Ce qui peut se produire toutefois, c'est que davantage de personnes de 55 ans et plus, et même de plus de 65 ans, se retrouvent sur le marché du travail. Quant au slogan « Liberté 55 », c'est pas mal fini, en tout cas, ça achève. De même, il est ridicule de parler d'une pénurie de main-d'oeuvre généralisée puisque les emplois iront ailleurs ou ne se créeront pas. L'économie va vouloir s'ajuster.

Atelier 2B - Doit-on avoir peur des PPP ?

Mathieu Laberge, Économiste, Institut économique de Montréal, et **Christian Rouillard**, Titulaire de la Chaire de recherche en gouvernance et en gestion publique, Université d'Ottawa se sont faits promoteurs, l'un pour, et l'autre contre, les partenariats public-privé (PPP).

M. Laberge croit que les PPP seront un outil efficace afin de fournir aux contribuables un service de qualité tout en maximisant le rendement des deniers publics investis. Une étude du vérificateur général du Royaume-Uni rapporte que 73 % des projets réalisés en mode conventionnel sont livrés en retard comparativement à 22 % dans le cas des projets réalisés en PPP. Les projets réalisés en PPP permettent, lorsque les conditions sont favorables, des économies importantes dans les coûts de fonctionnement (p.ex., les coûts de fonctionnement ont été réduits de 20 à 40 % dans le cas de la gestion des usines de traitement de l'eau aux États-Unis) et l'implantation de la gestion déléguée pour les infrastructures routières a mené

à des économies de l'ordre de 25 %. À plusieurs égards, il semble donc que le cadre québécois de réalisation des PPP réponde aux conditions de succès pour ce mode de réalisation. La présence d'une agence indépendante, soumise aux enquêtes du vérificateur général, ainsi qu'un engagement politique fort envers les PPP sont les pierres angulaires de la réussite des PPP québécois. Toutefois, plus d'efforts devraient être déployés pour expliquer l'importance d'intégrer des entreprises étrangères dans les consortiums privés. La courbe d'apprentissage des partenaires privés devrait également faire l'objet d'une meilleure explication par les promoteurs publics des PPP. Une première étape québécoise pour apprivoiser le mode de réalisation en PPP pourrait être de réaliser les futurs projets de réfection et de construction d'infrastructures routières en partenariat. Les investissements à venir dans ce domaine sont majeurs, 12 milliards \$ d'ici 2012 selon le ministère des Transports, et donnent lieu à penser que le gouvernement pourrait profiter d'un mode de financement offrant une solution de rechange à l'endettement pour leur réalisation. Qui plus est, les chantiers de réfection routière peuvent être divisés de sorte à assurer leur viabilité commerciale à moyen terme pour le partenaire privé tout en permettant de maintenir une taille raisonnable pour les premiers projets en PPP. Finalement, le domaine de la construction routière implique depuis longtemps déjà le secteur privé dans leur réalisation et les PPP représentent une étape conséquente avec les expériences passées dans ce domaine. **Christian Rouillard** ne voit pas d'indices tangibles de la valeur des PPP pour la prestation de services publics abordables, équitables et de qualité, alors que les dérapages auxquels a mené cette pratique en Grande-Bretagne, au Canada et ailleurs dans le monde sont nombreux. C'est pourquoi, il lui apparaît que la démarche du gouvernement québécois en matière de PPP manque de prudence. Il considère que le recours aux PPP ne devrait être envisagé qu'exceptionnellement, et avec beaucoup de précautions, dans le cas de projets d'infrastructures d'une extrême complexité. Cependant, ce n'est pas l'approche adoptée par le gouvernement, qui compte institutionnaliser les PPP comme mode de gestion et de prestation des services publics, avec la création d'une agence et la présentation d'une politique qui, loin de modérer l'usage de ce type de partenariat, en visent plutôt

la promotion. C'est bien que les gouvernements gèrent les affaires de l'État avec la rigueur comptable qu'on attribue souvent aux entreprises privées, mais, en se braquant sur la recherche du rendement financier et du profit à court terme, ils abdiquent leur responsabilité sociale. Un tel comportement n'est condamnable pour l'entreprise privée qui recherche le profit, mais ce n'est pas la raison d'être de l'État et du service public.

Atelier 2C - Innovation et nouvelles énergies : une panacée pour l'environnement ?

Pour nous entretenir de ce thème, les organisateurs ont retenu les services de **Matthew Bramley**, Directeur, Changements climatiques, Institut Pembina, et **Gaétan Lafrance**, Professeur, Institut national de recherche scientifique, qui a d'ailleurs publié en 2007 un livre intitulé « Vivre après le pétrole, mission impossible ? ». M. Bramley croit que le Canada peut satisfaire et même dépasser les objectifs de réduction de émissions de gaz à effet de serre (GES) du Protocole de Kyoto au moyen de technologies éprouvées déjà à sa disposition et du même coup faire réaliser aux consommateurs d'énormes économies d'énergie, tout en poursuivant une croissance économique normale et même en continuant de produire beaucoup de pétrole – grâce à des voitures plus efficaces, maisons construites et rénovées selon des standards beaucoup plus exigeants, production d'énergie éolienne, captage du carbone par les producteurs pétroliers. Il a énoncé cinq principes qui devraient influencer toutes les lois et politiques fédérales : soit le principe de prudence ; celui du pollueur-payeur ; la protection des opportunités futures ; l'imputabilité ; et le civisme global. C'est bien d'encourager les canadiens à réduire leur demande d'énergie pour réduire les GES, mais les efforts du Canada doivent être accrus en s'orientant vers un programme canadien d'écologisation de la fiscalité tel que fixer un prix sur le carbone au moyen de taxes ou d'un système de plafonds et d'échanges pour les émissions de GES et utiliser les recettes pour financer les dépenses environnementales tout en protégeant les canadiens à faible revenu - une

charge d'au moins 30 \$ la tonne métrique de CO₂ (ou l'équivalent) en 2009, qui passerait à 75 \$ la tonne métrique en 2020, serait une façon efficace de démontrer le sérieux des mesures prises par le Canada pour atténuer l'effet des changements climatiques. M. Lafrance avance que, d'ici 15 à 20 ans, peut-être avant, l'humanité aura consommé la moitié des réserves ultimes de pétrole, et qu'à peine une décennie plus tard, le portrait sera semblable pour le gaz naturel. La vie après le pétrole est difficilement imaginable, non pas tant à cause du manque d'alternatives techniques, économiques et physiques, mais en raison de la rigidité des comportements sociaux et des structures organisationnelles. Au niveau mondial, on ne peut pas modifier très rapidement et très significativement la contribution des grandes énergies sans changer le rapport énergie-société. Le premier paramètre des scénarios de transition vers un âge de l'énergie moins dépendant des combustibles, est le système de valeurs des générations d'humains qui vivront dans ce XXI^e siècle, et surtout de la nôtre. C'est pourquoi, la vie après le pétrole est difficilement imaginable, non pas tant à cause du manque d'options de rechange techniques, économiques et physiques, mais en raison de la rigidité des comportements sociaux et des structures organisationnelles. Plus encore, la mollesse généralisée de la communauté internationale à gérer la décroissance des combustibles fossiles, fait peur. M. Lafrance a abordé cette question dans l'optique d'une planète en quête d'alternatives énergétiques. L'hypothèse qu'il avance est que l'âge du pétrole sera suivi par celui de l'électricité. Il croit que chaque communauté dans le monde aura son propre modèle d'approvisionnement énergétique qui sera basé sur l'électron, et le modèle québécois sera considéré comme une référence. M. Lafrance estime que le défi mondial à l'échelle de la gouvernance, afin d'assurer un avenir durable pour la planète, est de respecter le protocole de Kyoto.

L'ASDEQ REMERCIE

CENTRE DE RECHERCHES POUR
LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

RESSOURCES NATURELLES CANADA

TRANSPORTS, INFRASTRUCTURE
ET COLLECTIVITÉS CANADA

INDUSTRIE CANADA

Atelier 3A - L'accroissement de la productivité : une panacée ?
Comment nos secteurs traditionnels s'ajusteront-ils à l'appréciation du dollar canadien ?

Ce fut un atelier fort couru pour entendre les points de vue d'**Elliot Lifson**, Vice-président, Peerless ; Président, Fédération canadienne du vêtement (une association nationale qui représente les centaines de fabricants canadiens de vêtements.), et de **Louis L. Roquet**, Président et chef de l'exploitation, Desjardins Capital de risque. M. Lifson a rappelé que le matin du 1er janvier 2005, les fabricants canadiens de vêtements étaient entrés dans une ère nouvelle puisque, à partir de ce jour-là, les derniers contingents d'importation qui protégeaient l'industrie canadienne avaient été abolis. Les fabricants étaient désormais livrés à eux-mêmes dans leur lutte contre les géants de la main-d'œuvre bon marché comme la Chine et l'Inde. Ce qui explique pourquoi le nombre d'emplois dans l'industrie a chuté abruptement, dont la majeure partie au Québec où est concentrée l'industrie du vêtement. Non, l'industrie n'est pas condamnée, surtout si elle exploite efficacement les avantages stratégiques que procurent ses forces en marketing, en création, et son infrastructure de service. Ce sont là des facteurs essentiels au maintien d'une position concurrentielle. La libéralisation des échanges commerciaux de la dernière décennie procure ainsi au Canada certains atouts. Aujourd'hui, l'infrastructure du secteur du vêtement est l'une des meilleures au monde et elle exporte plus de vêtements aux États-Unis qu'avant la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange en 1989. En fait, les fabricants canadiens sont devenus des entreprises nord-américaines. Cette vision plus globale est indispensable pour s'attaquer aux marchés autres qu'américains. L'industrie se doit d'offrir à ses clients des concepts, des délais de livraison, de la qualité et un ajustement supérieurs compte tenu du prix demandé. Si l'industrie est en mesure de maintenir un bon rapport qualité-prix, elle réglera tous les autres problèmes liés à la concurrence et pourra mieux exploiter ses forces. La survie de l'entreprise dépend de sa capacité de grimper dans la chaîne de valeur et, ce faisant, d'établir un très bon rapport qualité-prix. La reconnaissance que le secteur n'est plus simplement une industrie de confection

ouvre d'autres possibilités. L'industrie du vêtement englobe aussi le secteur de la mode, où l'innovation et la créativité sont essentielles. Les vêtements comme tels sont une simple marchandise, et le Canada n'est pas compétitif par rapport à la plupart des fabricants purs. Par contre, sa compétitivité se trouve dans le domaine de la création, car il peut compter sur un énorme bassin de talents et, surtout à Montréal, sur une combinaison d'influences européennes et nord-américaines qui pourrait, au bout du compte, se traduire par une forte demande pour des vêtements d'un genre que les producteurs à faible coût ne peuvent livrer. M. Roquet a dit que, selon la définition de Gibsons de « comment réinventer une industrie », il faut avoir la capacité de recréer nos modèles d'affaires. Il a noté la révolution de la technologie de l'information. Auparavant, les concepteurs devaient être à côté des producteurs, maintenant, c'est complètement découpé.

Ce n'est pas juste une question de main-d'œuvre moins chère, mais plutôt l'obligation, à chaque étape du processus de production, d'être de classe mondiale. Le dollar canadien n'est pas le problème – en fait, la faiblesse du dollar est plutôt une subvention à l'improductivité. Avec l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les règles du jeu ont été changées, et tout s'est produit sur un laps de temps court. On ne fonctionne plus de la même façon, et les solutions ne sont pas simples dans un problème complexe. La demande dépassait l'offre après la deuxième guerre mondiale alors que maintenant, l'offre dépasse largement la demande, à un point tel qu'il faille penser en dehors de la boîte. M. Rocquet fait confiance aux entrepreneurs pour trouver les solutions appropriées à ce nouveau contexte. C'est sûr que la hausse soudaine du dollar canadien, le prix du pétrole, la crise dans le domaine du bois et des textiles, la présence croissante des pays à bas salaires ainsi que l'émergence de la concurrence dans des domaines que nous pensions à l'abri, comme la technologie, forcent la réflexion. Mais c'est justement dans la réflexion, la recherche et la création d'avantages concurrentiels que résident les solutions. Afin de prendre le virage de la globalisation et en tirer profit, l'entrepreneur se doit d'offrir des produits ou des services de haute qualité, en étant flexibles en matière de production, en innovant, répondant ainsi mieux aux besoins de la clientèle. Il a aussi réitéré sa confiance dans les entrepreneurs qu'il

a aussi encouragés à profiter de la hausse du dollar pour renouveler des équipements ou encore envisager des alliances ou des acquisitions. M. Rocquet, auteur d'un livre sur « la gestion par proverbes », a eu le mot de la fin avec le proverbe suivant : « tous les champignons sont comestibles, mais certains ne le sont qu'une seule fois ».

Atelier 3B - L'adoption des technologies dans les pays en développement

Madame **Nadia Belhaj Hassine**, Université d'économie et gestion de Nabeul, Tunisie, et monsieur **Abdoulaye Ndiaye**, Consultant International et Directeur Général de AGIR Promouvoir, Sénégal, étaient les conférenciers de cet atelier sur les technologies prometteuses, l'infrastructure nécessaire, le rôle des secteurs privé et gouvernemental pour promouvoir l'adoption de technologies de pointe, l'impact de ces technologies sur l'entrepreneuriat. Madame Belhaj Hassine a parlé d'une étude sur la compétitivité internationale de l'agriculture de différents pays impliqués dans le partenariat Euro-méditerranéen. L'analyse a fait ressortir une forte spécialisation des pays méditerranéens dans l'exportation des fruits et des légumes ainsi qu'une importante similarité de leurs structures d'exportation. L'analyse a aussi révélé une grande diversité dans les formes de compétitivité de ces pays, et a montré un effet prépondérant de la qualité dans l'échange international des produits agricoles. Il apparaît à travers l'analyse empirique une forte spécialisation des pays méditerranéens dans l'exportation des cultures intensives en eau. Les pays souffrant d'un problème de rareté de leurs ressources pourraient être pénalisés par la libéralisation agricole. M. Ndiaye, expert en technologies de l'information et des communications (TIC), a dit que les PME peuvent facilement vendre leurs produits sur le marché international en y accédant directement sans intermédiation, et donc à des prix très compétitifs. Pour réussir dans ce nouveau type de commerce, elles sont obligées de se conformer aux normes et exigences internationales en matière de respect des délais, des

règles de qualité, d'adopter des styles de gestion plus rigoureux. Le besoin de répondre aux injonctions d'un marché international très concurrentiel les amène à rendre leur main-d'oeuvre polyvalente et plus flexible en investissant beaucoup plus sur la formation. L'État a un rôle primordial à jouer dans la mise en place d'un environnement propice au développement des nouvelles technologies de l'Information et de la communication (NTIC) dans le secteur privé. Il doit promouvoir un cadre juridique et réglementaire nécessaire à l'éclosion du commerce électronique (signatures et contrats) et de l'e-business. Il a aussi comme obligation de permettre à l'organe de régulation de jouer le rôle d'arbitre dans le secteur des NTIC en veillant à l'applicabilité de la réglementation et à ce que les PME et micro-entreprises ne soient pas lésées par les grandes entreprises nationales et internationales. Prendre des mesures incitatives (en particulier l'exonération douanière des équipements NTIC), démultiplier les parcs industriels en les dotant d'équipements NTIC adéquats, fournir aux entreprises de services et celles tournées vers l'exportation, des outils et services les familiarisant avec les NTIC qu'elles auront à intégrer dans leur stratégie de développement, tels sont d'autres aspects concernant l'intervention de l'État. Il doit, enfin, mettre en place en faveur des entreprises un système d'incitation (fonds de formation professionnelle en NTIC ou systèmes de crédit d'impôts).

L'atelier de formation

L'atelier de formation d'avant-congrès a porté sur le « Calcul des retombées économiques ». Après un survol des quatre familles de modèles, à savoir : modèles simples; modèles économétriques ; analyse coûts-bénéfices ; et modèles entrées-sorties, **Marcel LeBreton**, Président, EcoTec Consultants, s'est attardé sur la méthode la plus utilisée, à savoir celle des modèles entrées-sorties et de ses nombreuses variantes. Le développement de ces modèles a valu à son auteur, Wassily Leontief, le prix Nobel d'économie en 1973.

Cette session de formation a offert un survol des modèles entrées-sorties, y compris leurs limites, et a mis l'emphase sur l'aspect pratique de l'évaluation des retombées économiques, y compris l'importance de la collecte des données, bien identifier l'origine des intrants et les facteurs qui influencent la magnitude des retombées. Des exemples réels ont été présentés pour illustrer diverses problématiques liées à l'estimation des retombées économiques. En somme, l'exposé de M. LeBreton <http://www.asdeq.org/congres/pdf/2008/lebreton.pdf> a permis aux économistes de parfaire leurs connaissances sur le « Calcul des retombées économiques »

L'assemblée générale

L'Assemblée générale de l'Association a permis aux membres de constater que l'ASDEQ est devenue « une association de plus en plus forte, crédible et reconnue », et qui compte maintenant plus de 650 membres.

André Downs, qui, en 2007-2008, en était à son deuxième mandat à titre de président de l'ASDEQ (le premier mandat ayant été en 1998-1999), a souligné les énormes changements survenus à l'ASDEQ entre ces deux mandats tels que : augmentation de près de 70% des membres ; augmentation de près de 100 % en commandites ; changements au site de l'ASDEQ et à l'Éco, en plus des personnes qui ont été remplacées à divers postes, et activités régionales plus nombreuses et plus diversifiées.

Charles A. Carrier, Directeur général de l'ASDEQ, a informé l'assemblée de quatre développements relativement :

- 1) au Carrefour de l'emploi, dont l'accès est de plus en plus facilité ;
- 2) à l'adoption par les deux commanditaires majeurs, soit la Caisse de dépôt et de placement du Québec et Merrill Lynch, de règlements révisés pour le Prix du journalisme économique et financier ;
- 3) à la première activité pan-régionale de l'ASDEQ, où chacune des trois régions a accueilli tour à tour le conférencier Pierre-Alain Schieb de l'OCDE qui a traité des besoins d'infrastructure à l'horizon 2030 ; et
- 4) à la bonne santé financière de toutes les sections régionales.

Il a aussi informé l'Assemblée que la candidature de Gilles Beausoleil, membre honoraire de l'ASDEQ, avait été soumise à l'Ordre national du Québec, et qu'une décision devrait être rendue bientôt.

M. Clément Gignac, Économiste en chef, Banque Nationale du Canada, et Premier Vice-président et Stratège, Financière Banque Nationale, devient président de l'ASDEQ pour l'année 2008-2009. M. André Downs, directeur principal de projets au Projet de recherche sur les politiques (PPP) qui est rattaché au ministère des Ressources humaines et du Développement social Canada (RHSC), devient président sortant en remplacement de M. Jacques Brind'Amour, président-directeur général, La Financière agricole du Québec.

Conseil d'administration de l'ASDEQ - 2008-2009

Président : Clément Gignac
 Président sortant : André Downs
 Présidente désignée : Sylvie Dillard
 Trésorière : Lise Lefèbvre
 Secrétaire : Martin Comeau
 Directeur général : Charles A. Carrier
 Présidente, section de Montréal : Audrey Azoulay
 Président, section de Québec : Martin Hébert
 Présidente, section de l'Outaouais : Judith Hamel
 Directeur, section de Montréal : François Poitras
 Directeur, section de Québec : Bernard Barrucco
 Directeur, section de l'Outaouais : Denis Martel

La 34^{ième} édition du congrès à Montréal en 2009

À la fin du Congrès 2008, Clément Gignac, Président 2008-2009 de l'ASDEQ, a invité les membres à participer en grand nombre à la 34^{ième} édition du Congrès annuel de l'Association qui aura lieu les 7 et 8 mai 2009 à l'Hôtel Hilton de Montréal sous le thème « Rôle des grandes villes dans le développement économique: locomotive ou remorque ? »

La conjoncture économique

Depuis le déclenchement de la crise du crédit à l'été 2007, les participants des marchés et les autorités réglementaires nationales et internationales s'efforcent de comprendre l'étendue et la portée de cette crise. Afin d'en saisir les conséquences financières et économiques, l'ASDEQ-Outaouais a organisé, le 23 avril dernier, un « 5 @ 7 » sur ce sujet avec la participation de messieurs Yves St-Maurice, directeur et économiste en chef adjoint, Études économiques, Mouvement Desjardins, Serge Dupont, sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier, Finances Canada, et Jean-Pierre Aubry, retraité de la Banque du Canada et Président du Comité des politiques publiques de l'ASDEQ.

M. St-Maurice (voir la présentation au site suivant :

<http://www.asdeq.org/activites/pdf/2008/presentation-yves.pdf>

croit que les difficultés économiques actuelles devraient demeurer contenues à moins que les tensions financières s'amplifient. Au niveau mondial, il a noté une baisse de la confiance des consommateurs et un assombrissement des perspectives, même en Chine. Quant à l'économie américaine, il a constaté qu'il y eu a une récession technique au début de 2008 avec une baisse des ventes réelles, de la production industrielle, de l'emploi et du revenu réel (moins les transferts). Les coûts de l'énergie et le resserrement des conditions de crédit fragilisent la progression de la consommation, et, pour la 1^{re} fois, les ménages détiennent moins de 50 % de la valeur de leur maison.

Au Canada, la dualité de l'économie canadienne s'accroît.

M. St-Maurice a indiqué que la demande intérieure et le commerce extérieur divergent énormément, et que la situation du marché immobilier est très différente au nord de la frontière. Le marché du travail demeure en bonne santé, malgré les difficultés dans certains secteurs. Les conditions de crédit ont continué à se resserrer pour les entreprises, mais le crédit ne ralentit toujours pas. Le dollar canadien devrait reprendre sa tendance haussière à partir de la mi-2008 et le commerce extérieur

serait durement touché par la contraction de l'économie américaine. La croissance du PIB réel prévue pour le Canada en 2008 est de 1,4 %.

Le Québec devrait éviter la récession, mais pas l'Ontario, grâce à l'apport gouvernemental (baisses de taxes et d'impôt [autant provincial que fédéral, en plus de la réduction de « un » point de la TPS], plan québécois des infrastructures publiques, et mesures du budget 2008-2009 pour soutenir l'investissement des entreprises) qui contribuera à la croissance du PIB de 1,2 % en 2008. L'indice précurseur Desjardins indique la poursuite du ralentissement économique, mais que la récente baisse est limitée jusqu'à maintenant. La création d'emplois demeure soutenue malgré les pertes dans le secteur manufacturier, et le déficit commercial continuera de freiner l'économie, mais la demande intérieure devrait demeurer robuste.

Côté politique monétaire, il croit que d'autres baisses des taux directeurs de la Fed et de la Banque du Canada sont à prévoir.

M. Dupont a rappelé que, depuis l'été 2007, les marchés financiers mondiaux traversent une profonde crise, et que la fin n'est pas présentement prévisible. Selon lui, la crise serait à mi-parcours, et il n'est pas encore possible de mesurer toute l'étendue et toutes les conséquences de la crise, qui a toutes les caractéristiques d'une bulle financière, à savoir : période prolongée d'accès facile au crédit ; envolée du prix de certains actifs ; sous-estimation chronique du risque ; fragilisation puis effondrement de la confiance à l'égard de la valeur des actifs en cause ; ralentissement du marché qui se traduit d'abord par une crise aiguë de liquidité, puis par des pertes financières réelles ; et (c'est là où nous en sommes) long et difficile processus de réévaluation des actifs et de désendettement pour redresser les bilans et retrouver un point d'équilibre du marché.

Même si les fondements de l'économie canadienne demeurent solides, le pays n'a pas échappé à cette crise. Par contre, le Canada est bien situé par rapport à ses principaux concurrents mondiaux. Le marché canadien de l'immobilier, pour diverses raisons, n'a pas connu les

dérives et les excès du marché américain, et le marché hypothécaire sub-prime y est embryonnaire et plus discipliné. De plus, la plupart des institutions bancaires n'ont pas investi de façon importante dans des titres de crédits sub-prime américain. Leur bilan de santé est globalement bon et leurs ratios de capital, un baromètre-clé pour ces institutions, demeurent élevés au regard de la concurrence mondiale. Ce qui a caractérisé de façon plus particulière la crise chez-nous est l'effondrement du marché du papier commercial adossé à des actifs dont les promoteurs étaient des institutions non bancaires. On s'attend à la conclusion prochaine de « l'accord de Montréal », que la Caisse de dépôt et placement a lancé avec d'autres importants investisseurs pour éviter le pire. D'abord on gèle tout ce marché de 32 milliards de \$, et puis dans un exercice d'une extraordinaire complexité, le papier sera restructuré, pour aligner son terme sur la durée des actifs sous-jacents et pour établir une structure intégrée plus stable, comportant de moindres risques pour les investisseurs. L'accord de Montréal est un exemple novateur d'une restructuration financière menée par les acteurs du marché sans intervention directe des gouvernements. La Banque du Canada et le Ministre des Finances ont appuyé le processus.

Le Ministre des Finances s'est engagé à ce que le Canada mette en œuvre les recommandations du Forum pour la stabilité financière (FSF) et le travail est déjà entrepris. Le gouvernement a déjà déposé des amendements à la Loi sur la Banque du Canada pour donner à celle-ci davantage de marge de manœuvre pour mener ses opérations sur les marchés monétaires. Les mesures politiques et réglementaires à prendre feront intervenir la banque centrale, le Surintendant des institutions financières, et les commissions provinciales de valeurs mobilières. Au Canada, un exercice a aussi été amorcé pour améliorer le contenu et la structure de réglementation du marché des capitaux dans le contexte d'un plan émis par le Ministre dans le budget 2007. Cependant, une priorité s'impose - une agence commune de réglementation des valeurs mobilières administrant un régime fondé davantage sur des principes. Un groupe d'experts a pour mandat

de soumettre des propositions, y compris un projet de loi commune, aux ministres fédéral et provinciaux d'ici la fin de l'année. Une agence commune n'aurait pas nécessairement permis d'éviter la crise du PCAA au Canada, par exemple. Mais elle serait assurément mieux en mesure de répondre efficacement et rapidement aux défis actuels en plus d'être un interlocuteur plus représentatif et donc plus crédible pour le Canada dans les instances internationales.

La crise est mondiale, et la réponse l'est aussi. A sa réunion du 11 avril dernier, le G7 a endossé intégralement les recommandations du FSF, qui est le principal instrument de concertation en matière de stabilité financière, qui visent :

- une supervision plus étroite du capital, de la liquidité, et de la gestion des risques des institutions financières, y compris des engagements hors bilan, en particulier par la mise en œuvre et le renforcement du cadre prudentiel de Bâle II ;
- une transparence accrue et une évaluation plus complète de la valeur des actifs ;
- une révision du rôle et de l'utilisation des cotes de crédit tant par les investisseurs que par les autorités réglementaires ;
- une réglementation plus sensible au risque ; et des mécanismes et procédures renforcés pour éviter et résoudre les crises.

En plus d'endosser les recommandations du FSF, les ministres ont établi des priorités d'action pour les 100 premiers jours, en particulier :

- la divulgation rapide et complète, sur une base harmonisée et alignée sur les meilleures pratiques, des avoirs et des risques des banques, notamment de produits structurés ; et
- des normes améliorées d'évaluation d'actifs pour les produits complexes et innovants sur des marchés

L'ASDEQ REMERCIE

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION DU QUÉBEC

MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
ET DES RÉGIONS DU QUÉBEC

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU QUÉBEC

La crise a non seulement miné la santé financière d'investisseurs sur les marchés de capitaux, mais elle a perturbé le cœur du système financier mondial tout en compromettant sa stabilité. Elle s'est répercutée sur l'économie réelle et représente encore un risque important pour la croissance et l'emploi. La profonde crise a mis en lumière des carences importantes dans le fonctionnement et la réglementation des marchés. M. Dupont croit que d'autres crises financières surviendront, mais qu'elles seront possiblement atténuées par les mesures entreprises aujourd'hui pour assainir le système financier. Tant les acteurs du marchés que les gouvernements et autorités monétaires et réglementaires doivent néanmoins tirer des enseignements de la crise, apporter des correctifs, mieux gérer les risques futurs et contribuer à redonner confiance au marché. Le Canada, comme ses partenaires mondiaux, essaie d'en tirer les enseignements pour établir un système financier plus fort qui pourra continuer d'appuyer la croissance.

M. Aubry a dit que la bulle du marché de l'habitation aux États-Unis a commencé à se gonfler il y a plusieurs années. Certes les nouveaux instruments financiers (les subprimes) ont contribué à son gonflement, mais ils ne sont pas les seuls responsables puisque la déductibilité des intérêts hypothécaires a contribué aussi au gonflement de cette bulle. Il s'est dit d'accord sur les causes des turbulences sur le marché financier que le gouverneur de la Banque du Canada a identifiées dans son discours du 13 mars dernier <http://www.bankofcanada.ca/fr/discours/2008/sp08-3f.html>. Cependant, il a noté que les mots suivants ou expressions suivantes y étaient absents, à savoir : maisons, prix des maisons, équilibre macroéconomiques.

Selon M. Aubry, une des causes de la bulle est que les citoyens (acheteurs de maisons) et le personnel des institutions financières ne pouvaient pas imaginer que le prix moyen des maisons pouvait chuter. Pour eux, le prix ne pouvait que monter. Dans un tel scénario, les institutions financières ne pouvaient pas perdre au niveau agrégé, même si elles prêtaient à des individus peu solvables ou à plus de 100 % de la valeur présente de la propriété.

Pourquoi se préoccuper de prêter à 105 % de la valeur de la propriété, si celle-ci augmentera de 15 % dans les 12 prochains mois ? En cas de non-paiement des mensualités hypothécaires, les institutions reprenaient les propriétés et les revendaient facilement sans perdre sur le capital investi. De plus, la prime de risque sur le taux hypothécaire leur permettait d'éponger les frais encourus par de telles faillites (un peu comme dans le cas de des prêts sur cartes de crédits où on joue sur la loi des grands nombres et sur la prime de risque).

Malheureusement, les entrées énormes de capitaux dans le marché hypothécaire ont poussé les taux à la baisse et les prix à la hausse, hors d'un équilibre soutenable par le secteur réel. Les prix ont commencé à chuter et la valeur des propriétés saisies devenait de plus en plus inférieure aux hypothèques. Les organismes de surveillance étaient au courant des entrées énormes de capitaux sur ce marché venant du monde entier. L'hypothèse de base que le prix moyen des propriétés ne pouvait que monter était fautive. C'est le même phénomène de déconnexion entre ce que le secteur réel pouvait soutenir et ce que les institutions financières mettaient dans ses livres que l'on a vu (1) lors de la crise asiatique (les rendements réels sur les investissements suite à l'influx monstre de capitaux ont décru), (2) dans la crise des technos (le prix des actions n'était plus lié aux rendements réels des lignes de production) et (3) lors de la crise immobilière au Japon. Faute de bonnes analyses macroéconomiques, de telles déconnexions n'ont pas été identifiées et dénoncées à l'intérieur des institutions financières prêteuses et des organismes de surveillance. L'exubérance était là et on n'a pas sonné la cloche. M. Aubry pense qu'il faut rehausser le niveau des analyses macroéconomiques/sectorielles de façon à identifier de telles déconnexions en plus des projets au niveau de la transparence des instruments financiers et du bilan des institutions financières. L'analyse d'agrégats de crédit au niveau sectoriel pourrait s'avérer utile. La diversification des portefeuilles d'investissements au niveau de la planète est une chose souhaitable, mais il faut éviter que tous les investisseurs se précipitent au même endroit - le principe des rendements décroissants existe encore dans le secteur réel.

Rapport sur la politique monétaire

Le 28 avril dernier, l'ASDEQ-Québec invitait M. Pierre Duguay, sous-gouverneur à la Banque du Canada (BdC), à dresser un portrait de la conjoncture économique actuelle et à offrir ses perspectives pour les mois à venir. Étant donné que la BdC venait à peine de publier la livraison d'avril du « Rapport sur la politique monétaire »

<http://www.bankofcanada.ca/fr/rpm/pdf/rpm240408.pdf>,

M. Duguay a saisi l'occasion pour souligner les principaux faits saillants de ce rapport qui examine les tendances économiques et financières actuelles, dans le cadre de la stratégie de la Banque de maîtrise de l'inflation au Canada.

M. Duguay a noté que le rythme d'expansion de l'économie mondiale a commencé à décélérer au quatrième trimestre de 2007 et au premier trimestre de 2008, sous l'effet du ralentissement prononcé de l'économie américaine et des perturbations persistantes sur les marchés financiers internationaux. La baisse de régime de l'économie américaine est plus marquée et plus prolongée qu'escompté, et le ralentissement du rythme d'expansion de l'économie mondiale et les turbulences persistantes sur les marchés financiers auront des conséquences directes sur l'économie canadienne parce que :

- les exportations devraient se replier et freiner considérablement la croissance en 2008 ; les turbulences sur les marchés financiers mondiaux continueront de se répercuter sur le coût et la disponibilité du crédit ; et
- la confiance des entreprises et des consommateurs au Canada devrait reculer quelque peu.

Néanmoins, la demande intérieure devrait demeurer vive, alimentée en cela par la fermeté des cours des matières premières, la vigueur de l'emploi et l'incidence de l'assouplissement cumulatif de la politique monétaire.

La croissance de l'économie canadienne résulte de la vigueur de la demande intérieure, soutenue par le niveau élevé de l'emploi et l'amélioration des termes de l'échange, a été largement contrebalancée par le recul considérable des exportations nettes. Le PIB canadien devrait progresser de 1,4 % en 2008, de 2,4 % en 2009 et de 3,3 % en 2010.

L'apparition d'une offre excédentaire au sein de l'économie devrait contribuer à maintenir l'inflation qui, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) global et l'indice de référence, avoisinait 1,5 % à la fin du premier trimestre. La Banque estime que l'inflation tendancielle se situe aux alentours de 2 %, ce qui cadre avec l'opinion selon laquelle l'économie tournait tout juste au-dessus de son plein potentiel. L'IPC devrait s'établir légèrement en dessous de 2 % en 2009 et revenir à ce niveau en 2010. Selon le scénario de référence de la Banque, les risques entourant la projection en matière d'inflation semblent équilibrés. Il faudra probablement encore augmenter le degré de détente monétaire afin d'atteindre la cible d'inflation.

À la lumière de ces perspectives, la Banque estime qu'il faudra probablement encore augmenter le degré de détente monétaire afin d'atteindre la cible d'inflation à moyen terme. Étant donné que le taux cible du financement à un jour a été abaissé de 150 points de base au total depuis décembre, si l'on tient compte de la réduction de 50 points de base annoncée le 22 avril, le moment où toute nouvelle détente monétaire sera opérée dépendra de l'évolution de l'économie mondiale et de la demande intérieure ainsi que de son incidence sur l'inflation au Canada.

La parité du \$ canadien, une situation soutenable pour l'économie du Québec?

Le 30 mai dernier, l'ASDEQ-Québec tenait un colloque sur les fluctuations du \$ canadien, offrant ainsi une occasion de réfléchir et d'échanger sur les impacts de l'appréciation du taux de change canadien et des ajustements nécessaires pour y faire face. Plusieurs conférenciers de marque avaient été invités à présenter leur analyse de cet enjeu. Tout d'abord, Francis Généreux, économiste principal au Mouvement Desjardins, après avoir examiné la présente économie américaine, a donné un pronostic de grippe, et a prescrit les remèdes qui s'imposent. Ensuite, Ryan MacDonald, économiste à Statistique Canada, a traité du syndrome chinois, plutôt que hollandais, après avoir dressé un portrait empirique de l'évolution de l'économie

canadienne suite à la valorisation du dollar canadien et à la montée des prix des produits de base. Pour sa part, Simon Prévost, vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), a analysé les soubresauts de l'économie à partir de l'indice de confiance des dirigeants de PME. Ultérieurement, ce fut au tour de Pierre Fortin, professeur de sciences économiques à l'UQÀM, de faire part de sa réflexion sur une union monétaire avec les États-Unis. Enfin, Alain-Marie Carron, directeur de SECOR-TAKTIK, a formulé une réponse à la nouvelle concurrence asiatique par la PM-M (Petite et Moyenne Multinationale). Le conférencier du déjeuner de clôture fut Pierre Arcand, adjoint parlementaire au Ministre des Finances, qui a traité des politiques orientées vers la création de richesse.

Grippe américaine : causes, symptômes et remèdes

M. Francis Généreux, économiste principal au Mouvement Desjardins a analysé l'évolution des taux de change et le contexte économique nord-américain <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2008/20080530-fgenereux.pdf>.

Selon lui, les causes de la grippe américaine seraient : la progression du marché immobilier qui a été appuyée par l'essor des produits hypothécaires « exotiques » ; les prêts subprime qui se sont avérés plus coûteux qu'attendus ; les prêts de moindre qualité à taux variable qui sont les plus à risque ; le stock de maisons est encore trop élevé, et l'offre dépasse la demande ; le marché immobilier n'est plus un appui à la consommation où une baisse de la valeur des actifs incite les ménages à épargner une plus grande part de leur revenu ; la baisse du prix des maisons existantes est généralisée ; les conditions de crédit sont de plus en plus difficiles ; et la consommation d'essence demeure stable malgré la forte augmentation du prix de l'essence (à noter que l'augmentation du prix d'un bien très inélastique équivaut à une taxe sur le revenu). M. Généreux a ensuite enchaîné avec les symptômes suivants : la baisse des indices de confiance signale clairement une diminution de la consommation des ménages ; et le resserrement des conditions de crédit assombrit les perspectives d'investissement des entreprises. Les

difficultés économiques s'étendent à un point tel qu'il y a eu une récession technique au début de 2008 avec une baisse des ventes réelles, de la production industrielle, de l'emploi et du revenu réel (moins les transferts). Quant aux remèdes, M. Généreux croit que la hausse du prix de l'essence annulera en grande partie l'effet du plan fiscal de stimulation économique (le Economic Stimulus Act of 2008 prévoyait des rabais fiscaux importants pour les particuliers (105,7 G\$ US) et les entreprises (44,8 G\$ US). Par contre le secteur extérieur continuera de profiter de la faiblesse du dollar américain. La récession est surtout « intérieure » avec :

- le marché immobilier qui demeure un frein important pour la croissance (les mises en chantier ne se stabiliseront pas avant 2009) ;
- le resserrement des conditions de crédit qui limitera les dépenses des ménages et des entreprises ; le plan fiscal de stimulation économique qui aidera à relancer la consommation dès la fin du printemps ;
- la hausse du prix de l'essence et la baisse de confiance qui contrebalanceront en partie l'effet du plan ; les mises à pied s'accumuleront ; et le secteur extérieur qui continuera de contribuer positivement à la croissance de l'économie.

Les prévisions de croissance du PIB réel sont : 1,1 % 2008 : et 1,7 % en 2009.

Le syndrome chinois

Ryan Macdonald, Division de l'analyse microéconomique, Statistique Canada, a élaboré sur les changements importants survenus à la structure de l'économie mondiale au cours des 10 dernières années <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2008/20080530-rmacdonald.pdf>.

L'intégration du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (les pays BRIC) à l'économie mondiale a fait croître de façon importante la demande de ressources et amené une grande capacité de fabrication, souvent avec des coûts de main-d'oeuvre inférieurs à ceux qui sont observés dans les économies développées. C'est la Chine qui a eu l'effet le plus important et qui a mené à un changement des prix à l'échelle mondiale à un point tel que les prix

dans l'ensemble des pays développés s'ajustent. Il y a eu une différence importante dans les tendances des prix qui a émergé entre les biens échangés et les biens non échangés et entre les facteurs de production échangés (comme l'énergie) et les produits échangés (comme les vêtements). L'intégration des pays BRIC, particulièrement de la Chine, a coïncidé avec une croissance de l'économie mondiale. Les prix des produits de base ont augmenté, ce qui a mené à une appréciation du dollar canadien.

Les économies canadienne et québécoise ont répondu en réorientant leurs processus de production. Certaines industries manufacturières ont connu un déclin, mais l'extraction des ressources s'est accrue et les services ont pris de l'importance. De plus, le pouvoir d'achat des produits canadiens et québécois a augmenté. En raison du syndrome chinois, l'emploi dans le secteur de la fabrication a diminué même si les niveaux de production ont peu changé. Il y a d'autres facteurs qui interviennent dans le secteur manufacturier : les industries manufacturières subissent une transformation ; les industries qui doivent faire concurrence à la Chine, ou qui ont vu la demande s'effriter pour d'autres raisons, sont en déclin ; les industries qui produisent des intrants, surtout les intrants capitaux, sont en croissance ; et l'appréciation du dollar accélère le processus. Au Québec, il y a eu des diminutions importantes (p.ex., les boissons et le tabac, les textiles et les vêtements, le cuir, l'impression, et les meubles), ainsi que des gains importants (p. ex., les produits chimiques, les plastiques et le caoutchouc, les métaux transformés et ouvrés, l'équipement électrique, et le matériel de transport). Tant au Québec qu'au Canada, la transition du secteur manufacturier est la même. Elle croît dans les industries des capitaux et diminue dans les industries des produits de consommation. En fin de compte, ce processus modifie le secteur manufacturier. Les changements dans le secteur manufacturier font partie d'une transition plus importante qui survient au Québec et au Canada. Les fluctuations des prix mènent à davantage d'emplois liés aux ressources et à moins d'emplois liés au secteur manufacturier. Les emplois dans le secteur des biens demeurent constants (au Canada) ou diminuent (au Québec), alors que l'emploi dans le secteur des services est en croissance.

Au Canada et au Québec, la croissance des prix et de l'emploi dans les secteurs des ressources et des services ont mené à des salaires plus élevés dans ces secteurs, et le pouvoir d'achat a cru suite à l'augmentation des prix des produits de base, l'appréciation de la devise et la chute des prix à l'échelle mondiale pour de nombreux biens du secteur manufacturier. La croissance des termes de l'échange n'implique pas que les prix à l'importation n'ont pas répondu au prix croissant de l'énergie. Le Québec n'est pas la seule province où les termes de l'échange se sont améliorés puisque presque toutes les provinces ont profité d'améliorations aux termes de l'échange. Les prix pour les investissements et les prix à la consommation se sont ajustés aux effets de la Chine. Les prix à la consommation s'ajustent avant que le dollar ne s'apprécie alors que les prix pour les investissements s'ajustent lorsque le dollar chute. Dans les deux cas, un effet positif est ressenti par les entreprises et les consommateurs. Les entreprises voient également des effets contraires étant donné que l'augmentation des prix de l'énergie et des matières est contrée par une chute des prix des machines et du matériel.

En conclusion, les pays BRIC, la Chine en particulier, créent une redistribution mondiale. Les prix et la production s'ajustent. Les économies canadienne et québécoise sont en transition avec comme résultats : des pertes d'emplois et gains d'emplois dans l'ensemble de l'économie et au sein du secteur manufacturier. Il y a eu des changements de production entre les industries dans l'économie en général et dans le secteur manufacturier. Cependant, en raison des prix records de l'énergie, d'une appréciation de 60 % du dollar au cours des six dernières années et de la plus forte concurrence étrangère depuis une génération, les taux de chômage au Québec et au Canada demeurent près des taux les plus bas des 30 dernières années.

L'ASDEQ REMERCIE

LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

MINISTÈRE DES SERVICES
GOUVERNEMENTAUX DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES
ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

RECYC-QUÉBEC

Contexte économique et taux de change... vus par les PME

Simon Prévost, Vice-président Québec, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a parlé des résultats du dernier sondage réalisé par la FCEI pour établir le niveau d'optimisme des entreprises <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2008/20080530-sprevost.pdf>. Les petites et moyennes entreprises (PME) du Canada maintiennent une perspective prudente face à leur avenir en raison de l'incertitude entourant les marchés financiers et les marchés de l'énergie ainsi que les inquiétudes suscitées par l'économie américaine déclinante. Malgré tout, les dirigeants des PME sont loin d'exprimer un pessimisme profond, et même le niveau d'optimisme reste fort dans plusieurs provinces.

Étant donné que les entreprises canadiennes font face à la parité du dollar depuis six mois, elles sont nombreuses à subir des pressions. Les entreprises manufacturières axées sur l'exportation et les entreprises de transport, en particulier, sont doublement touchées par le faible taux de change et le ralentissement de la demande sur les marchés américains. La performance des PME québécoises a été relativement solide alors la performance des PME dans l'ensemble du pays demeure stable. La plupart des PME sont indifférentes à la valeur de la devise, bien que certains secteurs soient évidemment plus sensibles. La confiance des PME est en baisse, mais le dollar n'y est pour rien.

M. Prévost a conclu que, d'une manière générale, les sources de préoccupation pour les PME restent pratiquement les mêmes : les prix de l'énergie ; l'inflation ; la pénurie de main d'œuvre ; l'économie américaine ; et les taux de change. L'évolution des taux d'intérêt est au moins une bonne nouvelle, mais la fiscalité des entreprises continue à être très défavorable au Québec. Cependant, malgré le ralentissement de l'économie, les PME du Canada ne semblent pas suivre la même trajectoire extrême que celle des États-Unis. Même si l'environnement d'affaires n'est pas tellement favorable au Québec, les dirigeants de PME sont toutefois loin d'être pessimistes et se sentent généralement peu concernés par la valeur de la devise.

L'union monétaire avec les États-Unis est-elle souhaitable ?

M. Pierre Fortin, Professeur, Département des sciences économiques, UQÀM, a fait part de sa réflexion sur une union monétaire avec les États-Unis <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2008/20080530-pfortin.pdf>. M. Fortin croit qu'une union monétaire avec les États-Unis est économiquement souhaitable, mais politiquement improbable de telle sorte qu'il faudra continuer à vivre avec le régime monétaire actuel pendant longtemps. Il est vrai que la croissance de nos échanges commerciaux est plus lente avec un \$ canadien qui varie de 25% à 60% à tous les 5 ou 10 ans que si nous étions en union monétaire avec les États-Unis. Les secteurs de l'extraction et de la première transformation des ressources naturelles, qui représentent moins de 15% de l'économie, sont à la source de 90% des variations subies par le taux de change du \$ canadien. Les fluctuations du \$ canadien transforment une instabilité sectorielle en instabilité globale, car elles augmentent sensiblement le risque de faire des affaires à partir du Canada. Quant à l'abandon du régime monétaire canadien actuel (cible d'inflation à 2% et taux de change flexible) en faveur d'une union monétaire nord-américaine, ce ne serait une perte sensible pour l'économie canadienne. Le Canada ferait d'une pierre deux coups – il aurait un taux de change stable et importerait un taux d'inflation stable américain. Cependant, c'est une impossibilité politique parce qu'abandonner le huard serait vu comme une « humiliation nationale » au Canada. De plus, une union monétaire avec les voisins du Sud n'aurait aucune légitimité politique au Canada. L'industrie financière canadienne devrait se soumettre aux lois et règlements américains parce que les américains n'accepteraient pas de partager leur souveraineté monétaire (profits de la banque centrale, prêts de dernier ressort, formulation de la politique monétaire). Donc, double menace pour le Canada. Les acquis du libre-échange affrontent aujourd'hui deux embûches : l'instabilité du taux de change du \$ canadien ; et la montée du protectionnisme aux États-Unis. Deux solutions s'offrent à nous : bien jouer nos cartes avec les américains (sécurité, énergie, amitié) ; et prier (Dieu le Père, Allah, Bouddha, Manitou, Krishna,...).

Répondre à la concurrence asiatique par la Petite et Moyenne Multinationale (PM-M)

Alain-Marie Carron, directeur de SECOR-TAKTIK, a formulé une réponse à la nouvelle concurrence asiatique par la Petite et Moyenne Multinationale (PM-M) <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2008/20080530-amcarron.pdf>.

La mondialisation s'accélère et le monde s'installe sur nos marchés. En effet, la Chine a une part croissante de marché dans diverses économies de grande taille. Cependant beaucoup de petites et moyennes entreprises (PME) ratent des informations essentielles et ne pensent pas en termes de chaîne de valeur internationalisée. Pourtant les TGE (très grandes entreprises) ont réagi depuis longtemps en se donnant une chaîne de valeur mondiale et en s'implantant dans les pays émergents. Toutes les grandes multinationales sont en Chine et/ou en Asie pour optimiser leurs coûts de production ; tenir tête à leurs concurrents asiatiques ; et conquérir de nouveaux marchés. Nos PME peuvent le faire et leur survie en dépend.

La concurrence chinoise change de nature (p.ex., China International Marine Containers est devenu le no 1 mondial des conteneurs par sa stratégie de coût/innovation). Il faut donc : trouver le maillon faible du concurrent et le briser ; marier les nouvelles technologies et faibles coûts ; associer variété aux technologies nouvelles, à la production de masse, aux bas prix ; et investir à chaque étape dans de la recherche et développement (R&D) à faibles coûts. Une liste déjà longue : 'Goodbaby' avec variété, innovation de masse ; 'ACER' qui joue sur la marque et l'innovation technologique ; et 'Haier' qui a fait un marché de masse à partir d'un marché de niche. Ce qu'elles font aussi bien que nous : innovation technologique ; recherche & développement ; dénicher les produits de niche ; variété ; économie d'échelle ; et marques (bientôt). Certes, il y a des atouts que nous ne pouvons pas copier (p.ex., un énorme réservoir de main d'œuvre (300 millions de ruraux qui veulent aller en ville), salaires très bas (jusqu'à 30 fois

moins chers), beaucoup de cerveaux bien formés (environ 300 000 nouveaux ingénieurs par an) et relativement peu payés (3 à 4 fois moins chers), et marché immense de 1 milliard 300 millions).

Il faut alors trouver une riposte et un message positif. Les PME peuvent se servir de la mondialisation pour se développer. Il y a la riposte par la PM-M en allant sur leur terrain ; en se donnant les mêmes avantages qu'eux ; et en développant des entreprises agiles. Ne rien faire n'est pas une option. La PM-M se donne une chaîne de valeur internationale en s'approvisionnant là où les prix sont les plus bas, en exportant là où les marchés explosent, en fabriquant là où les coûts sont les plus faibles. Mais la PM-M conserve les atouts du modèle FAIM (Fabrication Approvisionnement, Innovation, R&D et Marketing et Ventes), à savoir : excellence dans ses opérations ; chaîne de valeur ; et la relation client et la proximité. L'internationalisation modifie l'organisation de l'entreprise. En effet, la logistique, les TI, les actifs intangibles (adaptabilité, ouverture) deviennent plus importants. Les avantages concurrentiels changent dans le temps et l'espace et les opportunités de marché, d'expertise et de coûts existent. L'entreprise qui dure est l'entreprise qui change. Il y a des PM-M au Québec (bottes d'hiver Kamik, ACIFLEX et VERBOM).

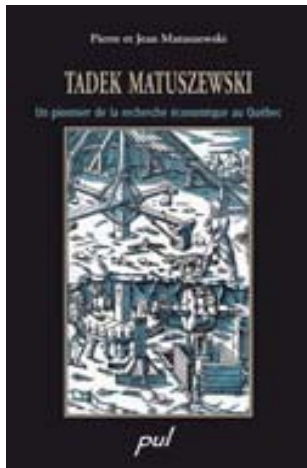
La logique de l'approche PM-M est que :

- la mondialisation s'accélère et s'amplifie ;
- la Chine peut nous concurrencer à peu près partout ;
- il faut riposter aux pays émergents en utilisant leurs propres forces ; et
- il est temps de donner l'heure juste aux PME.

L'ASDEQ REMERCIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES
CANADIENNES, DES AFFAIRES AUTOCHTONES,
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE, DE LA RÉFORME
DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DE L'ACCÈS
À L'INFORMATION DU QUÉBEC

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC



« Tadek Matuszewski: un pionnier de la recherche économique au Québec »

À Québec le 20 mai et à Montréal le 22 mai avait lieu le lancement du livre des frères Pierre et Jean Matuszewski sur la vie de leur père **Tadek Matuszewski** (1925-89), un professeur d'économétrie fort reconnu qui a enseigné à UBC (L'Université de la Colombie-Britannique), l'Université Western de l'Ontario, Harvard, UCLA (Université de Californie à Los Angeles), Louvain, mais aussi à l'Université de Montréal et surtout à l'Université Laval (1966 à 1979) où il a fondé le Laboratoire d'économétrie. Il fut élu membre de la Société Royale du Canada en 1984.

Tadek Matuszewski, polonais d'origine, a été l'un des artisans de nouvelles pratiques rigoureuses dans la recherche économique au Québec. Il a structuré, avec son équipe au cours de la Révolution tranquille, ce qui allait être le système de comptabilité économique du Québec. Ses recherches ont influencé notre quotidien économique.

À propos de la science économique, Tadek Matuszewski disait qu'elle essaie « de réduire une réalité complexe à un petit nombre de relations analytiques compliquées, à la signification obscure et à la validité suspecte ». Il voulait ainsi injecter une dose d'humilité à une science « qui en a grandement besoin ». Pour sa part, Gilles Paquet a dit de

M. Tadaszewski que « Certains ont vu en lui l'économètre spécialisé qui a enseigné à Harvard, en Californie et en Europe, qui a développé avec son équipe le système de comptabilité économique du Québec. Pourtant, derrière le technicien rigoureux, consciencieux et minutieux qu'était Tadek Matuszewski, on retrouve le philosophe des systèmes économiques... ».

Ses garçons vous invitent donc à mieux connaître l'homme fascinant à découvrir qu'était leur père, un économiste injustement relégué dans l'ombre. En plus de l'histoire d'un homme, d'un immigrant au Canada, le livre porte sur la vie universitaire, sur la naissance d'une innovation scientifique (où on lui attribue la paternité des modèles intersectoriels de planification économique qui furent et sont encore utilisés dans les dossiers de prise de décision de dépenses en immobilisation), sur la collaboration entre les universités et le secteur privé et sur la période de la révolution tranquille qui a marqué le Québec dans les années 60 et 70. Le livre contient aussi des articles sur sa contribution ainsi que certains de ses propres écrits.

Une bonne décision

Un salaire minimum à 8,50\$ donne le plus haut pouvoir d'achat au bas de l'échelle, ne répand pas le chômage, et fait sortir les personnes seules de la pauvreté

Pierre Fortin, UQAM

La meilleure stratégie à poursuivre pour le salaire minimum est de le fixer au plus haut niveau possible, mais sans que cela répande le chômage. Au Québec, le salaire minimum a augmenté de 6% le 1er mai dernier, passant de 8\$ à 8,50\$ l'heure. En pouvoir d'achat absolu, ce niveau est parmi les cinq plus élevés des 60 États et provinces d'Amérique du Nord, alors même que le revenu par habitant du Québec est parmi les cinq plus bas du continent. L'effort saute aux yeux.

Faites la comparaison avec l'Ontario. Le salaire minimum dans cette province est de 8,75\$. Mais comme le coût de la vie y est 15% plus élevé qu'au Québec, les 8,50\$ du salarié

québécois peuvent acheter la même chose que 9,75\$ en Ontario. Vous voulez un salaire minimum à 10 \$? On y est presque! Aux États-Unis, le salaire minimum est beaucoup plus bas. À 6,55\$ l'heure à partir de juillet prochain, le salaire minimum fédéral américain sera inférieur de 28% à celui du Québec en pouvoir d'achat. Les États-Unis ne sont pas un exemple à suivre.

Si un salaire minimum élevé est une si bonne chose, pourquoi ne pas l'augmenter à 11\$, ce qui équivaldrait à 60% du salaire moyen du Québec? C'est que les hausses de salaire font augmenter les coûts de main-d'œuvre pour les PME. Et si ça leur coûte trop cher, elles vont embaucher moins. On peut certainement se permettre une bonne hausse du salaire minimum chaque année, mais si on dépasse les bornes, l'emploi des travailleurs à salaire minimum va en souffrir et leur taux de chômage va augmenter.

À la fin des années 1970, à l'époque, justement, où le salaire minimum équivalait à 60% du salaire moyen au Québec, le taux de chômage des travailleurs au bas de l'échelle dépassait celui des autres travailleurs de dix points de pourcentage. René Lévesque n'a pas pris beaucoup de temps à comprendre que ça ne donnait pas grand chose d'avoir un salaire minimum excessivement élevé si ses effets favorables sur le revenu étaient annulés par un chômage exorbitant.

Sur la base de cette constatation, le gouvernement du Québec a fini par stabiliser le salaire minimum autour de 46% du salaire moyen depuis une dizaine d'années. La politique québécoise se démarque de deux façons. D'une part, aucun autre État d'Amérique du Nord – à part la Saskatchewan – ne maintient son salaire minimum dans un rapport aussi élevé avec son salaire moyen. D'autre part, le taux de chômage des travailleurs au bas de l'échelle ne dépasse plus celui des autres travailleurs que de cinq points. En France, on n'a pas encore compris qu'un salaire minimum à 60% du salaire moyen entraîne des conséquences graves pour l'emploi des jeunes et des autres petits salariés. Le taux de chômage des jeunes Français est suspendu dans la stratosphère, au-dessus de 20%.

Il va de soi qu'un salaire minimum à 8,50\$ ne peut enrayer à lui seul la pauvreté des familles. Pour ces dernières, il faut l'apport d'autres mesures d'aide de l'État, comme les prestations pour enfants, la prime au travail, les congés parentaux, les garderies à 7\$, etc. Mais il est néanmoins intéressant d'observer que le salaire minimum à 8,50\$ va porter le revenu annuel disponible d'une personne seule travaillant à temps plein au salaire minimum au Québec à quelque 1 140\$ au-dessus du seuil de faible revenu après impôt de Statistique Canada.

En 2008, au Québec, travailler 40 heures par semaine au taux de 8,50\$ l'heure procurera à cette personne seule un revenu annuel brut de 17 680\$ (égal à 40 x 8,50 x 52). Après paiement des impôts et cotisations et réception des crédits, il lui restera un revenu disponible de 15 970\$. [Note : les impôts fédéral et provincial et les cotisations à l'Assurance emploi, au Régime des rentes du Québec, au Régime québécois d'assurance parentale et au Régime général d'assurance médicaments sont soustraites; les crédits d'impôt pour la TPS et la TVQ et le remboursement d'impôts fonciers sont ajoutés.] Ce n'est pas un gros revenu net, puisqu'il est tiré d'un salaire minimum. Malgré tout, il dépassera le seuil de faible revenu après impôt que Statistique Canada conseille d'utiliser. Ajusté en fonction du coût de la vie pour une personne seule vivant au Québec, ce seuil de faible revenu en 2008 sera de 14 830\$ pour la moyenne des villes du Québec. [Note : la moyenne des seuils de bas revenu canadiens pour personne seule, pondérée pour les parts de la population québécoise dans les régions urbaines et rurales des diverses tailles, est calculée pour l'année 2005; puis le résultat est indexé au coût de la vie jusqu'en 2008; et enfin, le tout est multiplié par le ratio entre le coût de la vie au Québec et le coût de la vie dans l'ensemble du Canada, soit 0,93.]

Tout compte fait, le choix du Québec est le bon. Avoir un niveau de salaire minimum qui est parmi les plus élevés du continent, qui minimise les retombées néfastes pour l'emploi et qui sort les personnes seules de la pauvreté est toute une réussite pour un État comme le Québec, dont les moyens sont plus que modestes. La décision du ministre du Travail David Whissel de maintenir cette politique est la bonne.